CONTRIBUTIONS AU FOLKLORE-ÉROTIQUE

TOME IV

CONTES LICENCIEUX DE LA PICARDIE PAR LE MEUNIER DE COLINCAMPS

CONTRIBUTIONS AU FOLKLORE-ÉROTIQUE

CONTES LICENCIEUX DE LA PICARDIE PAR LE MEUNIER DE COLINCAMPS

CONTES LICENCIEUX
DE LA PICARDIE

1er VOLUME

TOME IV

DES CONTRIBUTIONS AU FOLKLORE ÉROTIQUE

CONTRIBUTIONS AU FOLKLORE ÉROTIQUE

VOLUMES PARUS

TOME I[er]. — Contes licencieux de Constantinople et de l'Asie Mineure, recueillis par JEAN NICOLAIDES.

TOME II. — Contes licencieux de l'Alsace, racontés par le MAGNIN DE ROUGEMONT.

TOME III. — Contes licencieux de l'Aquitaine, par GALIOT ET CERCAMONS.

TOMES IV et V. — Contes licencieux de la Picardie, par LE MEUNIER DE COLINCAMPS.

SOUS PRESSE

TOME VI. — Contes licencieux du pays de Bray, par GEORGES D'ILLOIS.

EN PREPARATION

Contes licencieux de l'île de Corse, racontés par GIAN-DUMENICU DI CARGIACA.

Contes licencieux de la Catalogne.

Contes licencieux de l'Aquitaine (2e série).

Contes licencieux du Béarn.

Proverbes, Devinettes, Poésies diverses.
Glossaire licencieux de l'Aquitaine.

CONTRIBUTIONS AU FOLKLORE ÉROTIQUE

CONTES, CHANSONS, USAGES, ETC.

RECUEILLIS AUX SOURCES ORALES

TOME IV

CONTES LICENCIEUX
DE LA PICARDIE

RECUEILLIS
PAR
LE MEUNIER DE COLINCAMPS

TOME I[er]



KLEINBRONN

LIBRAIRE DÉPOSITAIRE
GUSTAVE FICKER

LIBRAIRIE GÉNÉRALE ET INTERNATIONALE
RUE DE SAVOIE, 4, PARIS, VI[e]

CET OUVRAGE A ÉTÉ TIRÉ A

200 exemplaires sur papier vergé, à **20** fr.
25 — Hollande, à **35** fr.
5 — Japon, à **50** fr.

PAR

JACOB MARTIN ET FILS

Imprimeurs

à KLEINBRONN

— 1909 —

Nous acceptons pour cette collection tous les contes, chansons, etc., recueillis oralement que l'on voudra bien nous envoyer, écrits ou traduits en français (avec textes originaux, s'il s'agit de poésies, chansons, proverbes, etc.).

Avertissement des Éditeurs

Il y a quinze ou vingt ans, un groupe de savants français et étrangers donna sous le titre de Κρυπτάδια une série de cinq volumes consacrés au folklore érotique. Cette publication prouva qu'un grand nombre de thèmes qui, modifiés plus ou moins heureusement, ont pris leurs grandes lettres de naturalisation dans la littérature (théâtre, fabliaux, nouvelles, etc.), se retrouvaient identiques dans les récits populaires. Quelques érudits ont voulu trouver leurs origines dans les récits importés par les mouvements de peuples qui accompagnèrent les Croisades, par exemple, ou dans les fables écrites, colportées par les marchands et les navigateurs, ou encore dans l'imitation lit-

téraire, phénomène qui s'expliquerait fort bien en notre siècle de vulgarisation par l'imprimerie, mais qui paraît inacceptable pour le moyen âge.

Si l'on considère que la littérature érotique populaire ou savante est une des bases de la mythologie, de l'histoire des religions et des philosophies et du folklore, en même temps qu'une des assises de la littérature de tous les peuples, nous pensons qu'il est nécessaire de compléter les collections existantes et de recueillir, pendant qu'il en est temps encore, ce qui demain sera submergé par l'instruction générale.

Nous avons l'espoir que les chercheurs, littérateurs et folkloristes voudront bien nous aider dans notre tâche en nous communiquant leurs observations, en nous signalant les ouvrages anciens et modernes qui donnent les leçons ou variantes des récits publiés, en nous envoyant les recueils manuscrits qu'eux-mêmes auront pu en faire et que nous publierons dans la collection, s'ils offrent de l'intérêt.

Peut-être l'histoire des origines de la littérature, et de nombreuses questions de folklore, d'ethnographie, de linguistique et d'anthropologie trouveront-elles dans notre publication les éléments de solutions vainement cherchées jusqu'ici.

LES ÉDITEURS.

Kleinbronn, novembre 1905.



NOTICE

On sait quel but nous poursuivons par cette publication du Folklore érotique populaire. Tous les savants l'ont compris. Nous laissons de côté, bien entendu, quelques personnes ignorantes de tout ce qui touche au traditionnisme et à la littérature populaire comparée, qui ont écrit ou dit que les contes de nos trois premiers volumes avaient été copiés dans les recueils de fabliaux ou de nouvelles du moyen âge et de la Renaissance, ou encore que ces récits se répètent parfois d'un volume à l'autre.

Il est présumable que les auteurs de ces critiques n'avaient lu les ouvrages parus de notre collection qu'avec des idées toutes différentes de celles qui nous ont inspiré en rassemblant, nous et nos collaborateurs, des récits dont personne ne s'effraye sérieusement et qui offrent un intérêt aussi grand que les contes merveilleux pour l'élucidation des problèmes complexes soulevés par l'histoire des thèmes littéraires.

Nous ne pouvons malheureusement faire que notre collection devienne inaccessible à une catégorie de personnes qui ne comprennent rien au but scientifique que nous poursuivons. Nous nous contentons des appréciations favorables de tous les amis du folklore.

On trouvera plus loin des comptes rendus des revues traditionnistes et anthropologistes parus récemment. Nous donnons aussi ceux qui motivent ces lignes qui viennent d'une presse étrangère à nos études. Cela montrera que nous n'avons pas tort de nous plaindre de l'incompétence de critiques prudhommesques qui ignorent la littérature comparée et ne peuvent s'imaginer qu'un conte de Pétrone ou de Béroalde se raconte de nos jours en Corse, en Alsace, ou à Constantinople.

FROIDURE D'AUBIGNÉ.



Contes licencieux de Picardie

I

LA SUITE

Un paysan conduisait un jour sa vache par la corde au marché ; sa femme suivait derrière la bête qu'elle frappait de temps à autre avec un bâton pour la faire avancer. Il faisait très chaud, et les mouches du chemin tourmentaient la vache, qui ne cessait d'agiter la queue dans tous les sens pour chasser les insectes importuns. Il arriva qu'en s'émouchant ainsi, elle lança un vigoureux coup de queue qui atteignit la femme sur son œil et lui fit voir plus de trente-six mille chandelles.

Le lendemain, la femme étant sortie dans le village, fit la rencontre du curé qui, la voyant avec un œil poché, lui demanda :

— Comment vous êtes-vous donc fait cet œil au beurre noir ?

— Ne m'en parlez pas, c'est la maudite vache que nous avons vendue hier qui m'a laissé ce souvenir en lançant un violent coup de queue pour s'émoucher.

— Comme vous vous exprimez mal, ma bonne femme ; on ne dit pas la queue, on dit la suite, pour parler convenablement.

— Je retiendrai votre mot, monsieur le curé.

A quelques jours de là, le mari de cette femme tomba malade ; on fit appeler l'officier de santé ; celui-ci, après examen, dit à la femme :

— Vous frictionnerez le bas-ventre de votre mari avec de l'eau-de-vie camphrée et vous lui appliquerez un cataplasme de son à la suite, que vous laisserez jusqu'à ce que je revienne.

L'homme de science revint le lendemain visiter le malade ; il releva les couvertures et aperçut un énorme paquet de linge qui reposait sur le ventre du patient.

— Qu'est-ce que cela ? demanda l'officier de santé en détortillant le paquet.

C'était le membre du malade sur lequel la femme avait appliqué le cataplasme.

— Qu'avez-vous donc fait là, malheureuse ? s'écria le médecin.

— J'ai mis le cataplasme à *la suite*.

— Mais cela ne s'appelle point la suite.

— Je vous demande pardon, c'est monsieur le curé qui me l'a dit.

— Expliquez-vous ; je ne comprends pas.

— Pour parler convenablement, on dit *la suite* et non point la queue.

II

LES DERNIERS OUTRAGES

Il y avait un jour nombreuse réunion dans une maison à la campagne à l'occasion de la fête. A table, l'un des convives raconta dans tous ses détails les circonstances d'un crime passionnel qui s'était produit quelques jours auparavant dans son village ; un étranger avait fait subir les derniers outrages à une petite vachère et l'avait ensuite assassinée.

En entendant ce récit, la jeune fille de la maison, âgée d'une quinzaine d'années, qui revenait de pension, demanda à sa mère ce que signifie l'expression : subir les derniers outrages. La maman répondit :

— On dit cela d'une personne qui se laisse embrasser contre son gré.

Un instant après, la fillette se leva de table pour sortir dans le jardin ; à peine eût-elle refermé la porte que l'un de ses cousins, qui se trouvait dehors, se jeta à son cou et l'embrassa à pleine bouche. La jeune

fille, effrayée, se dégagea vivement de son étreinte et rentra dans la salle fortement émue et rouge jusqu'à la racine des cheveux ; s'adressant à sa mère, elle dit avec volubilité :

— Mon cousin Fernand vient de me faire subir les derniers outrages dans le jardin...

— Que dis-tu ? fit le père étonné.

— Oui, il m'a embrassée sur les deux joues sans que je l'aie voulu.

— C'est bon, c'est bon, dit la mère pour couper court à ce récit ; au moins, il ne t'a pas assassinée.



III

CONSEIL D'UNE BELLE-MÈRE

Deux jeunes mariés venaient d'entrer dans la chambre nuptiale pour leur première nuit de noces ; ils se déshabillèrent au plus vite tous les deux, car, suivant une croyance générale et très accréditée, c'est le premier couché ce jour-là qui commande dans le ménage. En un clin d'œil, la jeune femme se trouva en chemise, aussi eut-elle vite fait de gagner le lit. Son mari demeurait debout sur la descente de lit, geignant et disant à haute voix :

— Je n'en viens pas à bout... Aide-moi, je t'en prie, ma chérie...

Et le marié faisait de multiples efforts, poussant des : *Hom! Aye! Hon!* disant entre deux interjections :

— Je n'en viendrai pas à bout... Il ne pourra jamais entrer... C'est trop serré... Hom! Il n'entre pas ; c'est trop étroit.

La jeune femme s'amusait de ce spectacle

et, pour taquiner son mari, elle disait à mi-voix :

— Il entrera !... Il n'entrera pas !... Il entrera !...

Tout à coup, les nouveaux mariés entendirent frapper à leur porte ; c'était la belle-mère de l'époux, qui écoutait depuis un instant :

— Ma fille est neuve, vous le voyez, mon gendre ; patientez, allez-y doucement ; demain, ça ira beaucoup mieux.

Au même instant, à la suite d'un effort plus violent, le jeune marié s'écria :

— Ouf ! Enfin, j'ai pu enfoncer mon bonnet de coton.

Et les deux mariés furent pris d'un fou rire qu'ils étouffèrent en s'enfonçant sous leurs couvertures.



IV

UN PARI

Un vieux bonhomme de quatre-vingts ans demeurait avec sa femme, de même âge, et une petite-fille d'une vingtaine d'années, qui était leur bâton de vieillesse. Leur voisin désirait depuis longtemps faire l'acquisition de leur chaumière pour la démolir parce qu'elle déparait sa luxueuse habitation, mais le vieux voulait mourir dans la demeure où il était né, où son père et son grand-père étaient morts eux-mêmes ; toutes les tentatives, toutes les offres brillantes du richard demeurèrent vaines.

Un jour, le vieillard, dont l'esprit s'affaiblissait, se laissa aller à accepter un pari que lui proposa son voisin. Il fut décidé entre eux qu'ils se rendraient le lendemain devant le juge et que celui des deux qui dirait les trois plus grandes vérités deviendrait propriétaire de la maison de l'autre.

Rentré chez lui, le vieux bonhomme s'assit dans son fauteuil, au coin du feu ; il se mit

la tête dans les mains et parut s'absorber dans une profonde rêverie. Au bout d'un instant, sa petite-fille, inquiète, lui demanda :

— Qu'avez-vous donc, bon papa ? Seriez-vous souffrant ?

— Ah ! ma chère enfant, dit-il, je viens de commettre une grande imprudence.

— Qu'avez-vous donc fait ?

— J'ai parié avec notre voisin, qui me roulera assurément, parce qu'il est instruit et que je suis un ignorant.

— Quel est donc l'objet de votre pari ?

— Celui des deux qui dira les trois plus belles vérités gagnera la maison de l'autre.

— Si ce n'est que cela, ne vous tourmentez point, grand-papa.

— Ah ! tu me rassures. Comment pourrai-je en sortir ?

— Il me vient une idée. Si notre voisin y consent, je me présenterai avec lui devant le juge à votre place.

— Si tu fais cela, mon enfant, tu me rendras un grand service.

Sans plus attendre, la jeune fille courut chez leur voisin.

— Vous avez parié avec mon grand-père, lui dit-elle en arrivant, à celui qui dirait les trois plus belles vérités du monde.

— C'est vrai, répondit-il.

— Si vous le voulez bien, je me présenterai devant le juge à la place de mon aïeul.

— Soit, j'y consens volontiers, repartit aussitôt le voisin, qui s'imagina gagner plus facilement son pari avec cette enfant.

Le jour dit, les deux champions se présentèrent devant le juge, qui les fit tirer à la courte paille ; le sort désigna l'homme pour prendre le premier la parole ; il dit :

— Il n'y a rien de si chaud que le feu.

Le juge approuva, disant qu'il venait d'énoncer une belle vérité.

La jeune fille, prenant alors la parole, s'exprima en ces termes :

— C'est vrai, le feu est bien chaud, mais il y a quelque chose de plus chaud encore...

— Qu'est-ce donc ?

— C'est le soleil ; quoiqu'il soit fort éloigné de la terre, il n'en chauffe pas moins notre globe entier, tandis que le feu ne chauffe que dans un rayon fort limité.

— Voilà une belle vérité, supérieure à la précédente, dit le juge.

Invité à énoncer une seconde vérité, l'homme dit :

— Rien n'est plus vert que le poireau, qui garde cette couleur l'hiver et l'été.

— C'est une belle vérité, dit le juge.

Se tournant vers la jeune fille, il lui dit :

— A votre tour, maintenant.

— Il est bien vrai que l'extrémité supérieure seulement du poireau est verte l'été comme l'hiver ; mais il y a quelque chose

qui est encore bien plus vert : c'est le printemps ; à son arrivée, tout verdoie dans la nature ; le poireau n'est vert qu'à sa place, mais le printemps est vert partout.

— Cette enfant a raison, dit le juge ; voilà encore une belle vérité.

Invité pour la troisième et dernière fois à exprimer une belle vérité, le voisin pensa avoir le dessus en disant :

— Il n'y a rien de plus dur que l'acier, puisque avec l'acier on coupe toute espèce de choses.

Cette fois, le juge évita d'approuver ce que venait de dire l'homme, et il eut raison. Ayant donné la parole à la jeune fille, celle-ci se recueillit pendant un instant, puis, en rougissant jusqu'à la racine des cheveux, elle s'exprima ainsi :

— L'acier est très dur, je le reconnais, mais, à l'usage, il s'émousse et s'entame, de sorte que les outils faits dans cette matière doivent être aiguisés et rechargés plus ou moins souvent. Eh bien, il y a quelque chose qui est plus dur que l'acier...

— Dites, mon enfant, fit le juge, et, si vous avez dit vrai, vous aurez gagné.

— Mon grand-père porte sur lui un outil avec lequel il fourgonne depuis soixante ans dans le ventre de ma grand'mère, et jamais cet instrument n'a été aiguisé ni rechargé..., bien qu'il ait déchargé des milliers de fois.

A ces mots, le juge et les assistants applaudirent de toutes leurs forces. Le promoteur du pari avait perdu sa luxueuse habitation.



V

LENDEMAIN DE NOCES

Un paysan de constitution robuste jouissait d'une santé excellente, mais, peu « porté sur la femelle », il se décida à se marier aux approches de la trentaine ; s'il consentit à épouser sa cousine, ce fut tout simplement pour se conformer à l'usage et parce que ses camarades ne cessaient de lui vanter ses mérites.

— Tu verras qu'elle baise bien, lui disaient-ils à tout propos.

La noce se fit. Le lendemain, le nouveau marié fit la rencontre de l'un de ses meilleurs camarades.

— Hé bien, lui demanda celui-ci, comment la nuit s'est-elle passée ?

— Ah ! ne m'en parle pas. Je suis fourbu.

— Ta femme baise bien, n'est-ce pas ?

— Quel bétail ! quelle riboteuse d'amour ! Si elle avait des éperons, mon cul serait au sang.

VI

LA JEUNE FILLE ET SES TROIS AMOUREUX

Une fois, il y avait une jeune fille qui était recherchée en mariage par trois jeunes gens du village ; aucun d'eux ne lui plaisait, mais elle ne les éconduisait point ; elle espérait ainsi qu'un autre jeune homme qu'elle aimait finirait par se déclarer.

Or, sous différents prétextes, la rusée pucelle s'arrangeait pour recevoir ses trois amoureux à des jours et à des heures différents, mais elle ne paraissait nullement pressée de répondre à leurs déclarations enflammées. Elle se rendit un jour, vers la brune, à confesse. A son retour de l'église, elle aperçut l'un de ses galants qui venait à sa rencontre ; elle prit un air triste et parut profondément accablée.

— Qu'as-tu donc ? lui demanda le jeune homme avec beaucoup de sollicitude. Quelle est la cause de ton chagrin ?

— Ah ! ne m'en parle pas. Je viens de me confesser, et monsieur le curé m'a imposé

une pénitence qui me donne la chair de poule en y pensant.

— N'aie aucune crainte ; si je puis la remplir en tes lieu et place, je me substituerai volontiers à toi.

— Je ne demande pas mieux, répondit la jeune fille en poussant un soupir de soulagement. Voici ce qu'il s'agit de faire. Samedi, à huit heures du soir, je dois me rendre dans le cimetière couverte d'un drap blanc, et, pendant une heure, je dois demeurer à califourchon sur la grande croix de bois qui se trouve au milieu de l'allée principale. Je ne me sens pas le courage nécessaire pour accomplir cette singulière pénitence.

— Va, ne te tourmente point ; rien ne me fait peur ; reste tranquillement chez toi ; j'irai à ta place dans le cimetière.

Là-dessus, les deux jeunes gens se séparèrent. Quelques pas plus loin, la pénitente rencontra un autre de ses galants.

— Qu'as-tu donc ? lui demanda-t-il, inquiet, en lui voyant l'air chagriné.

— Je suis bien ennuyée. Je reviens de confesse et monsieur le curé m'a imposé une pénitence que je ne saurais accomplir.

— Si tu veux me la faire connaître, je m'acquitterai pour toi de ce devoir.

— Tu me combles d'aise ; je te saurai le meilleur gré de me remplacer. Samedi prochain, à huit heures et demie du soir, rends-toi dans le cimetière vêtu d'un drap blanc et

agenouille-toi pendant une demi-heure au pied de la grande croix de bois de l'allée principale.

— Compte sur moi ; ce sera fait.

Sur ces mots, le galant quitta la jeune fille, heureux de lui donner ce gage d'amour.

La pénitente continua son chemin ; au tournant de la rue, elle vit son troisième amoureux qui venait dans le sens inverse. La voyant pensive et l'air préoccupé, il lui demanda :

— Que t'arrive-t-il donc ? Tu me parais bien triste.

— Il y a de quoi. Figure-toi que je sors de l'église, où j'ai été à confesse ; monsieur le curé m'a imposé une pénitence que jamais personne avant moi, peut-être, n'a eu à remplir.

— Ne te tourmente point ; si je peux te remplacer, je me mettrai volontiers à ta disposition.

— Je t'attendais bien là, et je suis très touchée de ton bon cœur. Dans ce cas, samedi prochain, un peu avant neuf heures du soir, rends-toi avec une brouette à la porte du cimetière dont tu feras trois fois le tour en courant et en poussant ta brouette, criant de toutes tes forces :

— Je ramasse les vivants et les morts !

— Tu peux dormir tranquille, je m'acquitterai consciencieusement de ce soin par

amour pour toi, dit le troisième galant en quittant la jeune fille.

Chacun des prétendants s'était dit en lui-même, après réflexion, que le curé devait commencer à radoter pour imposer de si bizarres pénitences à ses ouailles ; ils éprouvaient une certaine appréhension à exécuter leur promesse respective, mais le secret espoir de devenir l'élu de la jeune fille fit vaincre leur hésitation.

Au jour dit, le premier prétendant arriva exactement à l'heure fixée ; il s'installa commodément sur la croix et pensa se tirer d'affaire à bon compte ; mais, quand il vit arriver le second galant, aussi couvert d'un drap blanc, il ouvrit de grands yeux et observa attentivement les faits et gestes du nouvel arrivant ; celui-ci se laissa tomber lourdement à genoux au pied de la croix en poussant des gémissements lugubres. A cette vue, le premier se mit à trembler de tous ses membres ; son agitation était telle qu'il faisait grincer la croix sur laquelle il se trouvait ; au bruit, celui qui se trouvait à genoux leva la tête et aperçut un autre fantôme blanc ; à son tour, la peur le prit. La situation avait quelque chose d'effrayant pour tous les deux et ne pouvait durer. Tout à coup, ils entendirent un roulement sourd ; c'était le troisième galant qui poussait une brouette autour du cimetière, hurlant d'une voix de sépulcre :

— Je ramasse les vivants et les morts !

Pris d'épouvante à ce cri, les deux premiers galants s'échappent du cimetière dans une fuite éperdue ; l'homme à la brouette, effrayé à son tour à la vue des deux fantômes, se sauve de son côté. Une demi-heure plus tard, les trois rivaux, haletants, épuisés, se rencontrèrent à un carrefour. De confidences en confidences, ils en arrivèrent à conclure que celle qu'ils recherchaient tous les trois s'était outrageusement jouée d'eux. Ils résolurent de se venger et se promirent de lui rendre la monnaie de sa pièce. Après s'être communiqué les différents tours qui étaient venus à leur esprit, ils s'arrêtèrent à l'un d'eux ; ils l'examinèrent minutieusement et l'adoptèrent ; ils tirèrent à la courte paille pour le principal rôle ; cette opération terminée, ils se donnèrent rendez-vous pour le lendemain soir, puis ils se séparèrent.

Le lendemain matin, la jeune fille mit adroitement quelques-unes de ses compagnes au courant de la mystification dont avaient été victimes ses trois prétendants ; le bruit s'en transmit dans le village avec la rapidité de la foudre et l'on fit des gorges chaudes sur le compte des trois naïfs ; ceux-ci se bornèrent à répondre aux railleurs :

— Rira bien qui rira le dernier.

Quand le soir fut venu, les mystifiés se trouvèrent à l'heure dite aux abords de la maison de la jeune fille ; ils commencèrent

par pousser des cris bizarres, des hurlements qui n'avaient rien d'humain ; puis, l'un d'eux, étrangement vêtu, monta sur le toit en chaume de la maison ; il s'introduisit dans la cheminée et se laissa choir avec fracas dans le foyer, soulevant à dessein un nuage de cendres avec ses chaussures. Le père, la mère et leur fille, qui venaient de se mettre à table pour leur souper, se levèrent, effarés, à cette apparition soudaine.

— Je suis saint Pierre, leur dit le nouveau venu en agitant un trousseau d'énormes clefs ; je suis envoyé par mon maître pour vous engager à continuer à le servir comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour ; trois jolies places vous sont réservées dans le séjour céleste dont la garde de la porte m'est confiée.

A cette bonne nouvelle, les hôtes de la maison tombèrent aux genoux de l'envoyé de Dieu et l'invitèrent à partager leur modeste repas.

— Je mangerai ce que le Ciel m'enverra, répondit le saint.

Au même instant, une table toute servie descendait par la cheminée. Le père offrit une chaise à saint Pierre.

— Je prendrai le siège que le Ciel me fera parvenir.

Aussitôt, un magnifique fauteuil arrivait par la cheminée.

Comme on l'a deviné, c'étaient les deux

autres galants qui servaient ainsi de compères à saint Pierre.

Après le souper, le père et la mère, enchantés d'avoir un saint de cette importance à héberger, insistèrent pour le retenir à coucher. Comme il n'y avait que deux lits, il fut décidé que la mère coucherait avec sa fille et que le père partagerait son lit avec le portier du paradis. Saint Pierre répondit :

— Je coucherai avec la personne que le Ciel me désignera.

S'avançant jusqu'à la cheminée, il leva la tête, et, parlant très haut, il demanda :

— Avec qui le Ciel veut-il que je couche ?

— Avec la belle jeune fille, lui fut-il répondu.

A cette réponse, faite à haute et intelligible voix, le père et la mère éprouvèrent une joie sans égale : un saint leur faisait l'honneur de coucher avec leur fille ; cela ne s'était jamais vu assurément dans le village.

La lampe fut éteinte, et, tandis que le père et la mère se couchaient dans leur lit, saint Pierre prenait place à côté de leur fille ; il y demeura environ trois heures ; il initia sa compagne à certain jeu auquel elle prit un plaisir extrême, puis il se leva, prétextant la nécessité de sortir dehors ; il rejoignit ses deux complices et l'un d'eux alla aussitôt prendre sa place auprès de la jeune fille et le jeu qui plaisait tant à celle-ci reprit avec une vigueur nouvelle.

— Ah ! grand saint, dit-elle entre deux soupirs amoureux, vous avez bien fait de sortir.

Trois heures plus tard, comme le jeu languissait, elle lui dit bien bas :

— Si vous sortiez, grand saint ?

— J'y pensais, fit l'autre, qui se leva immédiatement pour aller prévenir le troisième complice d'aller occuper sa place dans le lit de leur victime.

C'est ce que l'autre fit aussitôt. Quand le jour parut, la fille, en ouvrant les yeux, reconnut dans son compagnon l'un de ses trois prétendants, qu'elle secoua brutalement ; il se réveilla et dit :

— Tu nous a joué un mauvais tour, à mes deux camarades et à moi ; nous t'avons rendu la monnaie de ta pièce et même encore quelque chose avec, puisque nous avons couché tous les trois successivement avec toi cette nuit. Adieu, ma belle ; si ce jeu te plaît, nous recommencerons.

En disant ces mots, il se sauva par la fenêtre. La fille se mit à sangloter tandis que son père et sa mère, qui avaient tout entendu derrière la porte, criaient et se démenaient comme de beaux diables, invectivant à qui mieux mieux les trois larrons de l'honneur de leur fille. Mais il était trop tard.

VII

LE MAIRE ET LES DEUX ADJOINTS

Le maire d'une ville venait de se marier. Quand, après le bal qui suivit le dîner, tous les invités se furent retirés, les nouveaux mariés se rendirent dans la chambre nuptiale ; l'époux se déshabilla vivement, enlevant même sa chemise ; il parut dans le costume d'Adam devant sa jeune femme ; celle-ci, pour n'être point en retard avec lui, se présenta dans le costume d'Eve avant la pomme ; prenant un air ingénu, — bien qu'elle eût vu plus d'une fois le loup blanc, — elle dit en montrant du doigt certain objet faisant saillie au bas du ventre de son mari :

— Tiens, qu'as-tu donc là, mon ami ? demanda-t-elle le plus simplement du monde.

— C'est le maire, ma chérie.

— Et là ? fit-elle en allongeant la main et secouant les deux pendeloques qui se trouvaient sous le maire.

— Ce sont les deux adjoints, mon amie.

A son tour, le mari, toisant sa femme des pieds à la tête, lui demanda, en désignant avec l'index certaine ouverture fortement ombragée qu'elle avait sous le ventre :

— Et toi, ma bien chère, qu'as-tu donc là ?

— C'est la mairie, répliqua sans hésitation la délurée, qui avait eu le temps de préparer sa réponse.

— Veux-tu que je fasse entrer le maire dans la mairie ?

— Certes, je ne demande pas mieux ; il y sera, d'ailleurs, à sa place.

Le maire ne séjourna, au gré de la femme, que trop peu de temps à la mairie ; il en sortit d'une manière bien différente de celle avec laquelle il était entré.

— Que fais-tu donc ? demanda la femme avec étonnement ; fais rentrer le maire au plus tôt.

— Il est las, ma chérie ; il a besoin de repos.

— En attendant, dit-elle, pour ne point laisser la mairie inoccupée, si tu faisais entrer les deux adjoints à sa place ?

— Ce ne serait guère convenable, mon amie.

— Pourquoi donc ?

— En sortant, le maire a vomi dans le corridor de la mairie.

VIII

LE MAITRE ET SON DOMESTIQUE

Aux veillées d'hiver, il y avait nombreuse compagnie auprès de la cheminée de la salle commune d'une grosse ferme. Pour passer le temps, le fermier proposa, au bout d'un moment, à chacun des assistants, de jouer à composer des vers ; s'adressant à son domestique, qui s'appelait La Fleur, il lui dit :

— Je vais commencer ; tu continueras.

— Vous n'y pensez pas, maître ? Je ne suis pas assez instruit pour cela.

— Tu feras ce que tu pourras. Pour moi, voici ce que j'ai composé :

La Fleur,
J'ai couché avec ta sœur.

Le domestique, pressé par son maître, dut s'exécuter ; il déclama d'une voix forte :

Monsieur,
J'ai couché avec madame.

— Cela ne rime pas, dit le fermier en riant jaune.

— Que cela rime ou ne rime pas, répliqua

le valet, il n'en est pas moins vrai que si vous avez couché avec ma sœur, moi j'ai couché avec votre femme.



IX

A L'ÉCOLE

A l'époque où les curés avaient le droit d'inspection dans les écoles primaires, voici ce qui s'est passé dans celle d'un village des environs de Corbie.

Un jour, avant la classe de l'après-midi, les premiers élèves arrivés jouaient bruyamment dans la salle en attendant la venue du maître. Tout à coup, l'un des plus âgés, qui était le premier de la classe, se dirigea vers le tableau et dessina grossièrement un bonhomme avec un morceau de craie. Un de ses camarades, déjà licencieux, compléta le croquis en ajoutant un appendice de fortes dimensions à la brayette du bonhomme. A cette vue, tous les gamins éclatèrent de rire. Au même moment, la porte s'ouvrit, donnant passage au curé et au maître d'école. Les derniers élèves étant entrés, tous les enfants prirent place devant leur pupitre et l'inspection du curé commença. Or, ni le prêtre ni

l'instituteur n'avaient jeté les yeux sur le tableau noir.

S'adressant au premier de la classe, le curé lui demanda :

— Qui a fait l'homme ?

L'enfant, tout interloqué, se mit à trembler de toutes ses forces et ne répondit point. Son maître lui posa à son tour la même question, tout en l'excitant à répondre convenablement, d'autant que cette demande n'avait rien qui dut l'embarrasser.

L'enfant gardait toujours le plus complet mutisme. Pressé enfin de répondre, il dit en larmoyant et en jetant un regard désespéré sur le tableau noir :

— C'est moi, monsieur le curé, qui ai fait l'homme.

Puis il ajouta, pour n'être pas rendu responsable du complément qu'y avait esquissé son camarade :

— C'est celui-ci qui lui a fait son v...



X

LE NÈGRE ET L'ENFANT

Une femme de la campagne s'était rendue un jour à la ville voisine en compagnie de son petit garçon, âgé de cinq à six ans. L'enfant aperçut un nègre qui pissait au pied d'un mur, mais comme il ne prenait que des précautions insuffisantes et qu'il ne faisait point complètement face au mur, le gamin s'approcha de lui et l'examina attentivement dans ses fonctions.

— Regarde donc, maman, dit-il au bout d'un moment, voici un monsieur qui fait pipi avec un morceau de charbon de bois.



XI

A LA PORTE DU PARADIS

Un jour, trois âmes arrivèrent à la porte du paradis. La première arrivée frappa doucement au guichet. Saint Pierre ouvrit aussitôt ; il aperçut trois femmes.

— Que veux-tu ? demanda-t-il sur un ton bourru à celle qui se trouvait au premier rang.

— Je voudrais entrer dans ce lieu de délices ; j'ai assez peiné sur la terre pour être récompensée maintenant.

— Qu'as-tu fait sur la terre ?

— J'ai mis au monde quatorze enfants ; j'ai...

— Bon, c'est bon ; entre.

S'adressant à la seconde, le portier du paradis lui posa la même question.

— Je veux aussi avoir une place dans ce céleste séjour.

— Combien as-tu mis d'enfants au monde ?

— Aucun.

— Que faisais-tu ?

— J'étais fille de joie. J'ai rendu service à l'humanité souffrante toutes les fois que j'en ai été sollicitée...

— C'est bien, c'est bien ; entre.

La troisième femme était une dévote, qui, en voyant avec quelle facilité le portier du paradis avait donné asile à ses deux compagnes, s'imagina tout de suite qu'il allait lui donner une place bien supérieure à celle de ces deux femmes.

— As-tu été mariée ? lui demanda saint Pierre.

— Jamais. Je suis demeurée vierge.

— Alors, à quoi t'a servi ce que je vois là ? dit-il en désignant du doigt certaine ouverture.

— Je ne m'en suis jamais servi que pour pisser.

— Tu n'en as point fait un autre usage ?

— Jamais.

— Alors, va chier ; il n'y a pas place ici pour toi, dit saint Pierre en fermant vivement la porte sur le nez de la dévote.



XII

LE CHAT

Le curé de certain village entretenait depuis quelque temps des relations intimes avec l'une de ses paroissiennes, mariée à un maçon. Un jour qu'il vit le mari sortir de sa maison pour se rendre à son travail, le curé s'empressa d'aller rejoindre son amante ; celle-ci se trouvait seule. Après qu'ils se furent bien bécotés, les deux amants passèrent dans la chambre et poussèrent le verrou derrière eux pour se divertir à un autre genre d'exercice. Tandis que le curé se livrait à une inspection minutieuse sur la femme du maçon, le gamin de cette dernière, qui jouait dans la cour depuis un instant, rentra inopinément dans la maison ; surpris de n'y voir personne, il se dirigea vers la porte de la chambre, où il entendait des voix qu'il crut reconnaître ; il colla son œil sur le trou de la serrure et vit sa mère et le curé occupés à une besogne singulière. L'enfant sortit sans bruit et profita du défaut de surveillance

maternelle pour aller rejoindre ses petits camarades afin de prendre part à leurs jeux. En chemin, il fut hélé par son père, qui l'interpella assez durement.

— Que viens-tu faire ici, petit polisson ? J'avais défendu à ta mère de te laisser sortir. Je ne veux pas que tu viennes jouer avec ces petits vauriens. Va rejoindre ta mère tout de suite.

— Maman ne voudra pas de moi, répondit l'enfant en portant ses mains à ses yeux.

— Pourquoi ?

— Elle s'est enfermée dans notre chambre.

— Que fait-elle ?

— Elle est avec M. le curé.

Craignant deviner, le maçon demanda :

— Tu vas me dire tout de suite ce qu'ils font.

— Maman est renversée sur le lit et tient notre chat noir dans ses jambes tandis que M. le curé lui enfonce dans la gueule un gros morceau de viande qu'il veut lui faire manger.



XIII

A LA REVUE

Il y avait un jour, dans un village, revue de la compagnie des sapeurs-pompiers ; les hommes se trouvaient sur deux rangs et se faisaient vis-à-vis. Le lieutenant commença par faire l'inspection. En arrivant près de l'un des pompiers, il remarqua que certain objet frétillait dans son pantalon et soulevait l'étoffe par petits coups saccadés souvent répétés ; fronçant les sourcils, il dit durement :

— A quoi pensez-vous donc ?... Comment, dans les rangs, vous avez pareille attitude ?... Je n'aurais jamais cru cela d'un homme tel que vous. Cessez donc de vous livrer à de tels écarts, ou sinon...

— Ce n'est pas ma faute, mon lieutenant. Depuis un instant, le sergent ne cesse de traiter de con le caporal qui se trouve en face de moi, et vous comprenez qu'à ce mot mon petit frère n'a pas manqué de lever la tête...

XIV

LA TERRE EST RONDE

A sa sortie du séminaire, un jeune curé fut envoyé dans une paroisse rurale. Le premier dimanche après son installation, il monta en chaire pour prononcer une allocution qu'il avait préparée. Pour vaincre sa trop grande timidité, dont il se défiait, et avec raison, il avait absorbé plusieurs verres d'alcool avant la messe ; il croyait se donner du ton, de la hardiesse ; mais il avait dépassé la mesure. Au moment de commencer son sermon, il lui sembla que sa tête tournait ; ses idées se troublèrent et il ne se rappelait plus un seul mot de ce qu'il devait dire. Dans l'espoir que la mémoire lui reviendrait, il débuta en ces termes :

— Mes très chers frères,... la terre... est ronde,... la terre est ronde...

Il fit alors le geste de promener un archet sur les cordes d'un violon ; il reprit :

— La terre est ronde... comme... un violon.

Les dévotes se regardèrent ahuries, et, du côté des hommes, cette affirmation singulière fut accueillie par un éclat de rire général. Le bedeau, voulant aider le prédicateur à retrouver le fil de ses idées, lui indiqua du doigt le soleil ; le curé, voyant ce geste, se méprit sur sa signification ; il crut que son porte-baleine faisait mine d'épauler un fusil ; il reprit tout de suite :

— Mes frères, la terre n'est pas ronde comme un violon, non, mes très chers frères, elle est ronde... comme... un fusil.

Nouvelle stupéfaction et nouvelle hilarité.

Le sermon continua encore quelque temps sur ce ton, et, finalement, le curé descendit de la chaire sans savoir ce qu'il avait voulu dire ni ses paroissiens non plus. Le dimanche suivant, il voulut se réhabiliter dans l'esprit des fidèles. Après s'être muni de deux balles, qu'il plaça dans la poche de sa culotte, il absorba deux ou trois verres et se rendit à l'église. Le moment venu de prononcer son sermon, il débuta ainsi :

— Mes très chers frères, dimanche dernier, j'ai commis de grossières erreurs, dont je vous demande pardon ; l'émotion de prendre pour la première fois la parole au milieu de vous, m'a fait perdre le fil de mes idées. Je ne voudrais pas vous laisser sous le coup des raisons fausses que j'ai énoncées ; la terre, mes frères, n'est pas ronde comme un violon, ni comme un fusil ; elle est ronde comme...

En cet instant, il omet de sortir de sa poche les deux balles qu'il se proposait de montrer à son auditoire, et, dans le feu oratoire avec lequel il avait débuté, il s'écria :

— Elle est ronde comme les deux balles qui se trouvent dans ma culotte...



XV

LE PANTALON DE GRAND-PÈRE

Pour la procession de la Fête-Dieu, toutes les jeunes filles qui avaient fait leur première communion et qui devaient s'habiller en blanc à cette occasion devaient aller à confesse la veille.

Or, un jour, une jeune fille, qui croyait avoir commis un gros péché, hésitait à l'avouer. Cependant, elle se trouva ébranlée quand le confesseur lui posa la traditionnelle question :

— Vous ne voyez plus rien, mon enfant ?

— Si, mon père, répondit-elle toute tremblante, mais je n'ose vous le dire.

— Parlez sans crainte, mon enfant, nous sommes seuls.

— Oh ! je vous en supplie, ne soyez point trop méchant. Vous me le promettez ?

— Allez ; ne cachez rien au bon Dieu.

— Je dois vous avouer que j'ai eu une

mauvaise pensée en raccommodant le fond du pantalon de mon grand-père. J'ai...

— C'est honteux ! interrompit violemment le curé. Vous n'aurez pas l'absolution. A-t-on jamais vu pareille chose ?... Je vous défends de vous habiller demain en blanc. Vous m'avez entendu ? Allez !

La jeune fille se mit à pleurer abondamment ; elle tenta de fléchir son confesseur et lui dit :

— Tenez, monsieur le curé, maman bat le beurre en ce moment ; si vous voulez me donner l'absolution et m'accorder la permission de m'habiller en blanc demain, je ne serai pas ingrate envers vous.

— Allez, mon enfant, je vous absous et je vous autorise à vous habiller en blanc demain.

La jeune pénitente retourna à la maison de ses parents ; elle prit un pot en grès qui servait à conserver du beurre, mais qui ne contenait rien ; elle le couvrit d'une feuille de papier blanc, qu'elle fixa solidement à l'aide d'une ficelle enroulée autour du pot. Elle repartit en toute hâte à l'église, pénétra dans la sacristie, où se trouvait le curé, lui remit le pot et sortit précipitamment. Le curé coupe la ficelle et découvre le pot ; il remarque avec étonnement qu'il ne contient rien ; pensant que sa pénitente a commis une étourderie, il court derrière elle, et,

arrivé au portail, il l'interpelle à haute voix, criant :

— Il n'y a rien dans votre pot.

— Eh bien, mais dans le pantalon de mon grand-père, il n'y avait rien non plus.



XVI

PLANCHE MITOYENNE

A la suite d'une dispute entre deux époux, la femme résolut de punir son mari. Comme il aimait passionnément le jeu de la bête à deux dos, elle songea à l'en priver pour la nuit prochaine. Il n'y avait qu'un lit dans la maison. Comment faire pour ôter à son mari la faculté d'exercer ses devoirs conjugaux? Plusieurs moyens se présentèrent à son esprit inventif ; elle les examina sous toutes leurs faces et, finalement, elle s'arrêta à l'un d'eux ; elle disposa une planche de la longueur du lit. Quand vint le soir, les deux époux se retirèrent dans leur chambre pour prendre du repos. Dès qu'elle fut couchée, la femme plaça entre elle et son mari la planche qu'elle avait préparée et qui devait ainsi mieux marquer leur séparation. L'homme garda le plus complet mutisme. Un instant après, sa douce moitié se mit à éternuer.

— Que Dieu te bénisse ! dit son mari le plus sérieusement du monde.

— Ecoute, dit la femme, ôte la planche ; il est inutile de nous punir tous les deux.

XVII

DEVANT SAINT PIERRE

Un pauvre paysan s'était présenté à la porte du paradis.

— Que veux-tu ? lui demanda saint Pierre.

— Je voudrais voir mon oncle.

— Tu n'entreras pas.

— Laissez-moi voir au moins ma bonne tante.

— Non. Comment es-tu venu ici ?

— Je suis venu à pied.

— Va-t-en ; je ne reçois pas les piétons.

Et le concierge du paradis ferma brutalement le guichet au nez du paysan. S'étant retiré de quelques pas, le rustaud attendit un instant ; il vit arriver quelques cavaliers montés sur des chevaux fringants. Il les vit frapper à la porte du paradis. Saint Pierre ouvrit ; il demanda à chacun d'eux :

— Qui êtes-vous ?

— Un brave, mort au champ d'honneur.

— Entrez.

Le paysan se dit :

— Moi aussi, j'aurai ma monture et j'entrerai.

Il retourna sur la terre et revint à califourchon sur le dos de sa femme, qui lui servait de monture ; ils étaient tous les deux dans un état de complète nudité. En arrivant à la porte du paradis, le mari avait fait tourner sa femme de manière que celle-ci présentât son derrière à saint Pierre. Le paysan frappa trois coups sur la porte.

— Qui est là ? demanda le porte-clefs du paradis en ouvrant son guichet.

— Un brave mort au champ d'honneur, répondit le paysan sans hésitation.

— C'est bien, dit saint Pierre, en examinant l'homme et sa monture ; le combat a dû être acharné ; votre cheval y a perdu sa queue.

— Oui, répondit le paysan, et, au-dessous, on y voit encore un trou de balle ; plus bas, il porte la trace d'un fameux coup de sabre.



XVIII

EN FAMILLE

Pour la fête du village, un gros fermier avait invité plusieurs de ses parents et amis, notamment un Parisien avec sa femme et leurs enfants, un grand garçon et une jeune fille. Il y avait nombreuse et bruyante compagnie à la ferme. Quand le soir fut venu, tous les lits disponibles furent attribués à chacun des invités.

Fort avant dans la soirée, alors que les jeunes gens prenaient part aux divertissements publics sur la place communale, un ménage d'invités, qui s'était trouvé retardé dans son voyage, arrivait à la ferme. Comme on ne disposait plus d'aucun lit pour les nouveaux venus, le fermier et sa femme se trouvèrent dans un grand embarras.

— Ne vous tourmentez point, leur dit le Parisien, qui était un débrouillard ; disposez sans crainte du lit de mon fils. Je le connais, il ne se couchera point cette nuit ; il ne rentrera qu'au jour. Peut-être même trouvera-t-il

quelque gîte ailleurs, ajouta le père en faisant claquer la langue avec quelque sous-entendu.

Le lit du jeune Parisien fut donc mis à la disposition des retardataires. Les invités se couchèrent successivement, et tous les lits se trouvèrent occupés.

Contrairement à ce qu'avait annoncé le Parisien, son fils, n'ayant sans doute point rencontré chaussure à son pied, revint à la ferme beaucoup plus tôt qu'il n'y était attendu. Comme il devait passer dans la chambre de sa sœur pour se rendre dans la sienne, la jeune fille, qui ne dormait point, l'arrêta pour le prévenir que son lit était occupé.

— N'y a-t-il plus d'autre lit qui soit libre ?

— Non ; ils sont tous pris.

— Que faire, ma sœur ? Aide-moi à me tirer d'embarras.

Après un instant de réflexion, la jeune fille lui dit :

— Je ne vois qu'un moyen. Comme je couche seule, tu peux venir prendre place à côté de moi. Je n'y trouve aucun inconvénient pour ma part.

Le jeune homme eut quelque hésitation, mais, comme il n'avait pas le choix, il en prit vite son parti ; il se déshabilla et se coucha dans le lit de sa sœur en tout bien tout honneur. Le sommeil, tardant à venir, il ne ces-

sait de remuer, se tournant d'un côté puis de l'autre ; sa sœur, impatientée, lui dit :

— Je sais bien pourquoi tu ne dors pas ; tu t'es excité avec les filles en les faisant danser, et tu n'as point réussi à faire tes frais ; avoue-le ?

— C'est vrai, fit-il tout bas.

— Tu voudrais tirer ton coup, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Eh bien, vas-y donc, grand niais ; ne te gêne pas avec moi.

Le jeune homme se mit aussitôt en devoir de satisfaire son envie. Lorsqu'il eut fini, il crut devoir complimenter sa sœur ; il lui dit :

— Je ne t'aurais jamais cru aussi capable ; tu baises mieux que maman.

— Tu ne m'apprends rien de nouveau : il y a de beaux jours que papa et notre oncle François m'ont dit la même chose.



XIX

ARTISAN DE SON PROPRE DÉSHONNEUR

Une jeune fille de la campagne était entrée comme servante chez un gros fermier des environs de son village. Comme elle était jeune et gentillette, son maître ne tarda pas à la poursuivre de ses assiduités ; il s'imaginait qu'elle devait être de conquête facile ; il croyait qu'en lui posant la main sur l'épaule elle se laisserait choir aussitôt sur le dos. Mais il en fut pour ses frais ; toutes ses tentatives demeurèrent vaines. Piqué au jeu, le fermier multiplia ses assauts et promit à la jeune fille tous les cadeaux qu'elle souhaiterait.

La servante, qui voulait demeurer vertueuse, se voyant ainsi serrée de près, s'en ouvrit à sa maîtresse. La fermière, qui savait à quoi s'en tenir sur la fidélité de son mari, résolut de lui jouer un tour ; une inspiration lui vint ; elle dit à sa bonne :

— Fixez un rendez-vous à mon mari de-

main dans la grange, après le souper ; mais gardez-vous bien de vous y trouver.

Quelques instants plus tard, le fermier ayant rejoint la jeune fille dans l'étable à vaches, se mit à la lutiner et à l'embrasser dans le cou, lui demandant un rendez-vous. La rusée commère parvint à se dégager de l'étreinte de son maître, et, en s'esquivant, elle lui dit à mi-voix, avec un air prometteur comme en prennent toutes les filles d'Eve quand elles veulent tendre un piège :

— Demain soir, après le souper, dans la grange...

Le fermier qui, depuis que cette fille était à son service, en désirait la possession, fut rempli de joie. Mais la nuit porte conseil ; il envisagea les conséquences que pourrait avoir cette liaison dans sa propre maison ; il résolut de ne point profiter de l'aubaine. Dans le courant de la journée, il prit son domestique à part et lui dit :

— Je sais que tu courtises la servante, en pure perte, sans doute. Eh bien, mon garçon, si tu veux avoir son pucelage, trouve-toi ce soir dans la grange, après le souper ; elle m'y a donné rendez-vous ; je te cède volontiers ma place, je n'irai point.

Le domestique accepta de grand cœur une telle proposition qu'il n'aurait jamais osé espérer. Son maître lui fit promettre de ne point desserrer les dents pendant l'action afin que la servante ne soupçonnât point le subterfuge.

Le soir n'arrivait pas assez vite au gré du jeune homme. A peine eut-il avalé sa dernière bouchée qu'il ferma son couteau et sortit dans la cour. Un instant après, le fermier fit de même, après qu'il eut dirigé vers la servante un regard auquel celle-ci répondit par un signe d'intelligence. Le patron s'assit sur une botte de paille à la porte de l'écurie ; il ne tarda pas à voir une ombre s'avancer légèrement contre les dépendances de la ferme et entrer sans bruit dans la grange. L'homme se frotta les mains et s'assoupit sur la gerbée. Lorsqu'il se réveilla, au bout d'une heure environ, il se leva et se dirigea vers la cuisine ; il y trouva la servante seule, occupée à laver la vaisselle.

— Est-ce qu'il y a longtemps que tu es revenue de la grange ? demanda-t-il, non sans anxiété.

— Je suis toujours restée ici depuis le souper...

— Que me chantes-tu là ?... Et ton rendez-vous ?

— Madame y est allée à ma place, dit la fille en éclatant de rire. C'est à elle que vous avez eu affaire.

— C'est bon, c'est bon, dit le fermier en se frottant violemment le front.

Presque aussitôt, la porte de la cour s'ouvrait et la fermière entrait, les yeux brillants, le teint coloré, des brins de paille mêlés dans les cheveux.

— Cette fois, je le suis à mon tour, pensa le fermier en se dirigeant vers sa chambre pour se coucher.

La fermière le rejoignit un peu plus tard ; encore excitée par les nombreux assauts de la soirée, elle essaya, par des caresses au bon endroit, de renouveler le jeu qui lui plaisait tant. Mais ce fut peine perdue ; toutes ses tentatives demeurèrent vaines ; elle se fâcha:

— Tout à l'heure, dit-elle, tu avais beaucoup plus d'ardeur dans la grange ; tu as montré une vigueur que je ne te connaissais plus depuis longtemps...

— C'est bien pour cela que je suis épuisé et que je ne puis recommencer une nouvelle série.

— N'essaie pas de me leurrer. La véritable raison, c'est que tu croyais avoir affaire à une jeunesse, à un morceau appétissant.

— C'est une erreur, ma femme ; nous nous sommes laissés jouer tous les deux par ta servante ; après qu'elle t'eût prévenue qu'elle m'avait donné un rendez-vous dans la grange, elle m'avertit qu'elle t'avait entendue prévenir mon domestique de se trouver au même endroit. Nous avons donné tête baissée dans ce piège grossier, et, pendant que nous nous escrimions au mieux, la rusée coquine faisait de même avec le domestique. Ce que nous avons de mieux à faire, femme,

c'est de ne jamais ouvrir la bouche sur ce qui vient de se passer.

La fermière crut son mari ; ce dernier avait su trouver le joint ; chose excessivement rare en pareil cas, lui seul sut qu'il venait d'être cocufié.



XX

AU CONFESSIONNAL

Pour Noël, une jeune fille se rendit à confesse ; elle déroula la série de ses péchés depuis sa dernière confession ; mais, quand elle fut arrivée au neuvième commandement, elle marqua une grande hésitation, puis elle s'arrêta tout court. Le prêtre lui posa diverses questions, auxquelles elle ne répondit point ; il mit plus d'insistance et la pressa avec tant d'habileté qu'elle finit par lui avouer que son bon ami avait couché avec elle la nuit précédente. Le curé la réprimanda vertement et lui fit honte de ses mauvaises mœurs ; il mit tant d'animation dans ses remontrances qu'il se laissa gagner par une sainte colère ; finalement, il refusa de donner l'absolution à sa pénitente. Celle-ci quitta le confessionnal toute décontenancée ; elle alla s'agenouiller à sa place habituelle et pleura à chaudes larmes. Une vieille dévote, quelque peu sourde, qui se trouvait non loin d'elle, s'avança et lui demanda

la cause de son chagrin. Pour en être plutôt quitte avec les importunités de cette curieuse, la jeune fille lui dit que monsieur le curé lui avait refusé l'absolution parce qu'elle s'était accusée d'avoir *lanterné* ; elle lui avait jeté ce mot au hasard, comme elle aurait pu employer tout autre vocable.

— Lanterné ?... lanterné ?... répéta à plusieurs reprises la vieille punaise de sacristie. Quel est donc ce gros péché ? Je ne sais ce que signifie ce mot. J'ai peut-être commis moi-même cette faute sans m'en douter. Ah ! mon Dieu ! ma bonne sainte Vierge et tous les saints du paradis !...

— Lanterner,... lanterner,... dit la jeune fille en cherchant l'explication qu'elle allait inventer, lanterner,... eh bien, lanterner, c'est vesser dans l'église.

— Oh ! si ce n'est que cela, dit la vieille en poussant un gros soupir de soulagement, je me charge d'arranger l'affaire ; vous allez voir. Monsieur le curé a été trop rigide en vous faisant affront pour si peu de chose ; il en reviendra, vous verrez. Pour mon compte, cela m'est arrivé plus de deux cents fois ; la pensée ne m'est même jamais venue de m'en accuser.

La vieille femme alla s'agenouiller au confessionnal, et, entre autres péchés, elle déclara qu'elle avait... qu'elle avait... Le mot ne lui revenant plus à la mémoire, elle dit tout d'un trait :

— J'ai commis le même péché que cette petite qui pleure là-bas au bout du banc, à laquelle vous avez refusé l'absolution...

— Comment, l'interrompit le curé furieux, à votre âge, vous faites encore pareilles saletés ?

— Saletés si vous voulez, mon père, mais je voudrais bien vous voir à ma place. A mon âge, cela glisse,... cela glisse entre deux fesses sans que l'on y pense.

VARIANTE

Le jour de la mi-carême, trois jeunes filles s'étaient livrées, avec leurs amoureux, aux plaisirs et aux divertissements offerts à la jeunesse du village ; excitées par une sorte de fièvre qui s'était emparé d'elles, elles sacrifièrent un certain nombre de fois à Vénus. Trois semaines plus tard, elles résolurent d'accomplir leur devoir pascal, comme elles en avaient d'ailleurs l'habitude. Les trois compagnes se donnèrent rendez-vous à l'église pour se présenter au tribunal de la pénitence. Dès qu'elles se trouvèrent réunies, l'une d'elles demanda aux deux autres :

— Ce qui m'ennuie le plus, c'est de faire l'aveu du péché que j'ai réitéré plusieurs fois le jour de la mi-carême.

— Je suis dans le même cas, dit la seconde. Quel mot faut-il employer pour ne point exciter la colère de monsieur le curé ?

— Ne vous tourmentez donc pas, intervint la troisième, qui était une délurée. Nous nous accuserons chacune d'avoir lanterné.

Les deux autres promirent de se servir de cette expression, et, après s'être ainsi entendues, l'une d'elles s'avança jusqu'au confessionnal ; elle s'accusa des péchés commis par elle depuis sa dernière confession et déclara, sans insister, qu'elle avait lanterné ; le curé laisse passer, sans y prêter attention, l'aveu d'un péché dont il ignorait pourtant la signification.

Sur ces entrefaites, une bonne vieille entra dans l'église pour s'approcher également du tribunal de la pénitence. En s'avançant près du bénitier, elle s'oublia au point de laisser échapper un vent aussi sonore que puant ; les deux jeunes filles, qui attendaient leur tour, se regardèrent en souriant ; ce que voyant, la nouvelle venue s'approchant d'elles, les pria de l'excuser d'une telle incongruité et leur demanda de la tirer de son embarras en lui faisant connaître ce qu'elle devra dire au prêtre pour l'aveu de ce péché.

— Ne soyez donc pas inquiète, lui dit tout bas l'une des deux jeunes filles ; semblable chose nous est également arrivée ; vous direz, comme nous, que vous avez lanterné.

Dès que la première pénitente eut quitté le confessionnal, elle fut remplacée par

l'une de ses compagnes, qui déclara aussi avoir lanterné ; le prêtre demanda quelques explications, mais les réponses qu'il reçut ne l'éclairèrent guère sur ce genre de péché. La troisième jeune fille se présenta à son tour, et, comme les deux précédentes, elle confessa avoir lanterné ; cette fois, le curé se fit renseigner exactement. Aussi, quand la bonne vieille vint faire à genoux l'aveu de ses péchés et qu'elle déclara en tremblant avoir lanterné dans le lieu saint, le confesseur bondit sur son siège et s'écria, scandalisé :

— Comment, vous aussi, malgré vos cheveux blancs, vous lanternez encore ?

— Ah ! monsieur le curé, répondit la vieille sur un ton piteux, vous verrez un peu lorsque vous aurez mon âge si vous serez encore maître de votre... cul.



XXI

MENSONGE INGÉNIEUX

Un paysan se rendait un jour en voiture au franc marché du bourg voisin. Tout à coup, l'envie lui vint de faire ses nécessités ; comme il était seul, il ne prit point la peine de descendre ; il mit culotte basse, et, tout en demeurant assis sur la banquette, il satisfit aux lois de la nature ; il remplissait consciencieusement ces fonctions quand, au tournant du chemin, une femme, chargée d'un panier de beurre et d'un panier d'œufs, se présente à lui et fait appel à sa complaisance pour prendre place dans sa voiture. L'homme n'osa point refuser ; il laissa monter la femme et lui fit une place à côté de lui sur la banquette, mais fort à regret, car sa charrette était vieille et en fort mauvais état ; il redoutait quelque accident. Ses craintes ne tardèrent pas à se réaliser ; par suite d'un cahot assez violent, la banquette se déplaça ; la femme put se retenir à la

ridelle, mais l'homme tomba, son postérieur en plein sur ce qu'il venait d'évacuer. Sa compagne ne put s'empêcher de faire remarquer que l'on sentait autre chose que la rose. L'homme, à qui vint aussitôt une inspiration, se mit à claquer ses mâchoires l'une contre l'autre et à battre de la salive dans sa bouche avec la langue ; une écume abondante lui couvrit bientôt les lèvres ; pour s'en débarrasser, il crachait sans cesse à droite et à gauche.

A cette vue, la femme prit peur ; elle demanda à son compagnon quelle était la cause du malaise qu'il semblait éprouver.

— Je ne dois pas vous cacher, répondit-il, que j'ai été mordu la semaine dernière par un chien qui était sans doute enragé ; c'est très probablement un accès de rage qui va me survenir ; je mousse, comme vous le voyez, et je commence à puer, ainsi que vous en avez déjà fait la remarque.

La paysanne avait entendu dire qu'un chien enragé tenait toujours la queue repliée dans les jambes ; elle pensa qu'il en devait être de même pour les hommes. Se baissant alors, elle put remarquer que son compagnon, dont la culotte n'avait pas été remontée, laissait voir certain objet couvert d'excréments ; sans hésiter, elle sauta à bas de la voiture, criant de toutes ses forces :

— Ah ! mon Dieu, il est enragé !... J'en suis sortie par une belle porte.

C'est à ce résultat que l'homme avait voulu en arriver pour se trouver seul dans sa voiture.



XXII

SINGULIER VIN DE MESSE

Il y a de cela bien longtemps, un vieux maître d'école, véritable sac à vin, avait fait bombance à un dîner de noce auquel il avait été invité ; il s'était surtout gorgé de champagne. Il quitta l'un des derniers la table du festin ; c'était pendant la bonne saison, et il faisait grand jour quand il sortit pour regagner son logis ; il titubait, aussi avait-il fait à peine une centaine de pas qu'il se laissait choir contre une haie. Tournant la tête, il aperçut un petit enfant de chœur qui venait, portant une bouteille.

— Qu'as-tu là, mon ami ?

— C'est une bouteille de vin blanc que M. le curé m'a envoyé chercher chez l'épicier.

— J'ai soif ; voudrais-tu m'en laisser boire une gorgée ?

L'enfant n'osait guère refuser à son maître d'école ce que celui-ci lui demandait, et, d'un autre côté, il redoutait les réprimandes

que lui ferait M. le curé. Sur de nouvelles instances de son maître, le gamin lui dit :

—Oui, je veux bien, mais rien qu'une gorgée ; d'ailleurs, vous vous arrêterez de boire quand je sifflerai.

Le magister prit la bouteille, qu'il déboucha et porta le goulot à sa bouche ; il but sans discontinuer, malgré les sifflements réitérés et précipités de son élève ; celui-ci, tout en pleurs, tira le bras du buveur, qui s'arrêta aussitôt ; il ne restait plus dans la bouteille que la valeur d'un verre de vin. Aux reproches que lui fit l'enfant sur sa gourmandise, il répondit :

— Ecoute, ce n'est point ma faute ; quand on boit, on n'entend rien ; on devient tout à fait sourd. Tu vas en juger par toi-même ; tiens, prends la bouteille et bois ; tu t'arrêteras quand tu m'entendras chanter.

L'enfant de chœur tenta l'expérience ; il but jusqu'à la dernière goutte de vin sans s'arrêter parce qu'il n'avait point entendu la voix de son maître ; il est vrai que ce dernier s'était borné à ouvrir la bouche sans articuler aucun son.

Le gamin constata que l'on devenait réellement sourd en buvant, mais il n'en manifesta pas moins un violent désespoir à la pensée de présenter une bouteille vide à M. le curé.

— Ne te désole pas, mon ami ; va seulement me chercher un bouchon neuf chez

l'épicier, et, à ton retour, la bouteille sera pleine de vin.

Dès que l'enfant eut tourné le dos, son maître, qui éprouvait une forte envie de pisser, se dit que son urine devait avoir le goût du champagne puisqu'il n'avait bu, en dernier lieu, que de ce vin. Au retour de l'enfant de chœur, la bouteille était pleine.

— Tiens, dit le magister, voici un vin meilleur que celui que je viens de boire. J'ai voulu simplement faire une farce ; j'avais sur moi un autre vin que voici ; tu verras que monsieur le curé le préfèrera à celui qu'il prend d'habitude.

Sur ces mots, l'enfant de chœur partit, joyeux et confiant. Après la messe, il ne manqua point de dire au gamin :

— Je crois que l'épicier s'est trompé de vin ; il t'a donné de son meilleur cru assurément ; j'ai trouvé à son vin un arrière-goût de champagne.



XXIII

SANCTÉ BON DÉBLAI

Un nouveau curé avait été envoyé un jour par l'évêque dans une paroisse à la campagne ; c'était sa première place. Il dut se pourvoir d'un mobilier, et, comme il était très pauvre, il se borna au strict nécessaire. A plusieurs reprises, il eut des reproches à faire au maître d'école, qui était premier chantre à l'église ; il lui arrivait, chaque dimanche, de se présenter aux offices dans un état complet d'ébriété. Le curé ne cessait de le réprimander sur son intempérance ; il se fit un ennemi irréconciliable de son chantre.

Un jour, à l'occasion d'une fête religieuse, le maître d'école dut se rendre au presbytère pour en rapporter des guirlandes, des candélabres et autres objets destinés à l'ornement du maître-autel ; il profita de cette circonstance pour se livrer à une sorte d'inspection des appartements ; il constata qu'il ne se trouvait qu'un lit garni ; cela le rendit rêveur ; il interrogea adroitement la domes-

tique du curé, qui lui confia, sous le sceau du secret, la vérité du fait. Le magister lui demanda :

— Où couchez-vous donc ? Sur un matelas que vous étendez, le soir, sur le plancher d'une chambre ?

— Pas du tout, je couche dans le lit de monsieur le curé, avec lui.

— Cela est défendu.

— Je le sais ; aussi, le soir, en nous couchant, nous plaçons une planche entre lui et moi ; elle sert de séparation...

— S'il arrivait que l'un de vous deux l'enjambât ?...

— Dans ce cas, interrompit la servante, le coupable est à l'amende de cinquante centimes ; le produit en est versé, chaque semaine, le dimanche matin... Cela me fait penser que nous sommes aujourd'hui jeudi et que monsieur le curé me doit trois francs depuis le commencement de la semaine.

— Alors, votre maître a franchi six fois la séparation depuis lundi ?

— Bien plus que cela. Monsieur le curé n'est pas riche, comme vous le savez ; quand, dans les premiers jours de la semaine, il a souvent enjambé la planche, pour se racquitter, il m'appelle de son côté ; de la sorte, il arrive presque toujours qu'il ne me doit plus rien le dimanche matin ; c'est plutôt moi qui lui suis redevable, mais, le lendemain, j'ai regagné ce que j'avais perdu.

Comme vous le voyez, jamais nous ne versons d'argent.

Le maître d'école venait d'apprendre ce qu'il voulait savoir ; il en envoya aussitôt le récit à l'évêché, dans l'espoir qu'il obtiendrait ainsi le départ du curé. Sur cette dénonciation, l'évêque ordonna une enquête, et, finalement, il fit comparaître devant lui le curé et sa domestique ; celle-ci avoua sans rien celer ; elle ajouta :

— Tenez, monseigneur, monsieur le curé me doit trente sous de la nuit dernière...

— Comment, il a franchi trois fois la séparation ?

— Il a enjambé cinq fois la planche; à mon tour, je l'ai franchie deux fois ; si la nuit eût été plus longue, mon maître aurait pu se racquitter ; je n'avais plus que trois fois à passer au-dessus de la planche.

L'évêque était édifié ; il renvoya les deux coupables et, quelques jours plus tard, le curé recevait son changement. La nouvelle en fut connue dans le village le jour du patron, qui était saint Martin, le 11 novembre. Au salut, le maître d'école chanta à gorge déployée :

— *Sancte Bon Déblai*, au lieu de *Sancte Martinæ*.

Les assistants crurent que le premier chantre avait bu plus que de coutume et qu'il s'était trompé de saint.

XXIV

L'AIGUILLE ET LES PELOTES DE FIL

Une jeune fille forte, bien constituée, de santé excellente, venait d'atteindre sa seizième année. Depuis quelque temps, elle commençait à se sentir et recherchait avec avidité les divertissements qui la rapprochaient des jeunes gens de l'autre sexe. Cet état d'esprit, dont s'aperçut aisément sa mère, ne laissa pas que de causer de l'inquiétude à celle-ci ; aussi, la jeune fille était-elle l'objet d'une surveillance continuelle, et, le dimanche, il ne lui était jamais permis de se rendre au bal.

Le jour de la fête du village, la fillette supplia sa mère de la laisser prendre part aux danses qui devaient avoir lieu le soir sur la place publique.

— Il m'est impossible de t'accompagner, et je ne veux pas que tu ailles sur la place sans moi, répliqua la mère ; tu resteras ici.

— Je ne serai pas seule ; deux de mes compagnes viendront me chercher ici.

— Non, encore une fois, je ne veux pas.

— Pourquoi me priver de tous les divertissements auxquels se livrent, sans faire le mal, toutes les jeunes filles de mon âge ?

— C'est parce que les garçons d'aujourd'hui ne sont pas comme ceux de mon temps ; ils sont débauchés et pervertissent les pauvres innocentes comme toi. Je veux que tu conserves ton honneur.

— Oh ! maman, si ce n'est que cela, soyez sans crainte, je le garderai soigneusement ; je le couvrirai avec ma main droite, que je passerai sous mes jupons ; personne ne pourra y toucher ; je ne pourrai le perdre sans m'en apercevoir aussitôt.

Confiante dans la réponse de sa naïve enfant, qui voulait rester sage, la mère l'autorisa à se rendre au bal avec ses deux compagnes sous la surveillance de la mère de l'une d'elles. A peine arrivées sur la place publique, les trois jeunes filles furent invitées à polker, ce qu'elles acceptèrent aussitôt de grand cœur ; celle qui avait promis à sa mère de ne pas perdre son honneur avait pour cavalier un beau jeune homme d'un village des environs qui, depuis quelque temps, cherchait toutes les occasions de se trouver dans sa société ; tout en polkant, il remarqua la singulière attitude de sa danseuse, qui était une gêne pour tous les deux.

— Pourquoi gardez-vous toujours votre

main sous vos jupons? lui demanda-t-il en la ramenant, quand la polka fut terminée.

— J'ai promis à maman de ne pas le perdre...

— Quoi donc?

— Mon honneur. En le tenant ainsi avec la main, il ne pourra pas tomber; je m'en apercevrais aussitôt.

— Pour éviter qu'il ne s'échappe, il y a un moyen très sûr que vous ne connaissez sans doute pas.

— Dites vite, je vous en prie; maman sera bien contente.

— Ce serait de faire faire un point de couture en cet endroit.

— Qui donc pourrait me rendre ce service?

— Moi-même; j'ai sur moi tout ce qu'il faut pour cela.

— Est-ce possible?

— C'est comme je vous le dis.

— Dans ce cas, ne perdez pas de temps. Je tiens à faire encore quelques polkas; je serai plus libre et alors je vous fatiguerai moins que je ne l'ai fait jusqu'ici.

— Venez là-bas avec moi; je vous ferai l'opération en un instant.

Les deux jeunes gens purent s'échapper à la surveillance de leur chaperon; ils pénétrèrent dans un jardin, et le jeune homme fit étendre sa danseuse sur le dos au pied de la haie. A la clarté de la lune, la jeune

fille lui vit sortir de sa culotte un instrument qu'elle ne connaissait point.

— Tiens, qu'est-ce que cela? demanda-t-elle.

— C'est l'aiguille avec laquelle je vais attacher plus solidement votre honneur.

Il se mit aussitôt en devoir de s'acquitter de sa besogne; les débuts firent pousser quelques petits cris à la patiente, mais elle éprouva ensuite une telle volupté qu'elle trouva trop courte la durée de l'opération.

— Si vous faisiez un second point, dit-elle, votre travail offrirait une plus grande solidité.

Son cavalier lui donna aussitôt pleine satisfaction. La naïve enfant prit tellement goût à cet exercice qu'elle réclama un troisième, puis un quatrième point. Au cinquième, son tailleur s'excusa en disant qu'il n'avait plus de fil.

— Cela me surprend, dit la jeune fille; tout à l'heure, en tâtant sous votre aiguille, j'ai encore senti deux pelotes.

Rentrée chez ses parents, elle n'eut rien de plus pressé que de dire à sa mère :

— Je ne l'ai pas perdu!

— Tant mieux, ma fille.

— Il est même solidement attaché maintenant.

— Que veux-tu dire? questionna la mère devenue subitement inquiète.

— Voilà. J'ai dansé avec un jeune homme

qui m'a fait quatre points de couture à mon affaire avec une grosse aiguille qu'il avait sur lui...

— Que dis-tu, malheureuse ?

— Je l'ai prié de m'en faire un cinquième, mais il m'a répondu qu'il n'avait plus de fil ; il m'a menti assurément, puisque je sentais battre entre mes jambes les deux pelotes qu'il avait sous son aiguille.

— Misérable créature, tu as laissé prendre ton honneur par ce voleur.

— Ne vous tourmentez pas : il m'a donné le sien, à ce qu'il m'a dit.

VARIANTE

Une femme de la campagne avait un jour trouvé à la ville une place pour sa jeune fille, qui allait avoir dix-huit ans. Au moment du départ, la mère fit nombre de recommandations à son enfant et insista surtout sur le soin qu'elle devait avoir de son pucelage afin de ne jamais le perdre.

Par économie, la bonne femme avait demandé à un marchand de légumes du village s'il voulait recevoir dans sa voiture sa fille avec une caisse d'habits et de linge ; l'homme ne refusa point ce service. Celui-ci, chemin faisant, questionna la jeune fille ; il s'aperçut qu'elle avait gardé toute la naïveté de l'enfance ; elle lui parla des multiples

recommandations maternelles et des promesses qu'elle avait faites d'en tenir compte.

— Ma mère, ajouta-t-elle, insista sur la conservation de mon pucelage ; elle tient beaucoup à ce que je ne le perde point. Je lui ai promis de le garder précieusement. Mais je dois vous avouer que je n'ai guère compris ce qu'elle a voulu dire, parce qu'elle parlait à mots couverts.

Le marchand, qui était un vieux satyre, lui demanda :

— Sais-tu où il est placé ?

— Oui, il est là, fit-elle en accompagnant ces mots d'un geste.

— Veux-tu me le faire voir ? Je te dirai s'il est attaché solidement.

La jeune fille releva aussitôt ses jupons et sa chemise ; l'homme examina et palpa ce que la naïve enfant exposait à ses regards lubriques ; il dit, en sortant de sa culotte certain instrument :

— Ce que tu portes là n'est pas suffisamment attaché ; tu peux le perdre d'un instant à l'autre, au moindre effort. Mais ne te tourmente pas pour si peu ; si tu veux, je puis te le recoudre avec cette aiguille.

— Je ne demande pas mieux, et je vous en aurai beaucoup d'obligation. Maman vous paiera et sera bien contente quand je lui en apprendrai la nouvelle.

L'homme se mit aussitôt en fonction et

s'acquitta de ce soin à leur satisfaction commune.

— Pour plus de sûreté, lui dit la jeune fille, ne pourriez-vous passer une aiguillée de fil ?

La petite paysanne prenait goût à cet exercice, si nouveau pour elle ; elle insistait chaque fois pour le renouveler, faisant valoir l'avantage d'une couture solide.

Le vieux paillard finit par se lasser à ce jeu, et, après un cinquième assaut, il se trouva dans l'impossibilité de continuer le combat ; il s'en excusa du mieux qu'il put, sans pouvoir calmer l'exigence de la fille, qui lui dit, dépitée, avec un air de mépris :

— Comment, c'est tout ce que vous pouvez faire avec les deux pelotes de fil que vous avez là sous votre aiguille ?



XXV

LE BALAI DE LA VERTU

C'était dans un pensionnat de jeunes filles tenu par des religieuses. Un jour, l'une des élèves constata pour la première fois qu'il poussait sur le bas de son ventre une sorte de duvet ; cet état de chose la préoccupa vivement ; chaque matin, en s'éveillant, elle relevait sa chemise et constatait avec effroi que le mal s'aggravait. Quinze jours plus tard, ne pouvant plus y tenir, elle alla trouver la supérieure, et, presque en pleurant, elle lui fit part de la remarque qu'elle avait faite et qui lui causait une grosse inquiétude. La sœur l'écouta en souriant et lui dit :

— Chassez vos craintes, mon enfant, et ne vous tourmentez plus ; ce qui vous pousse là, c'est simplement le balai de la vertu.

A ces mots, la fillette se rasséréna ; sa figure s'illumina et elle fit la réflexion suivante :

— Je comprends maintenant et je ne m'étonne plus pourquoi, aux vacances der-

nières, mon grand cousin Jules, qui va sur ses vingt ans, a voulu emmancher mon balai avec un manche qu'il a dans les jambes.



XXVI

AU CATÉCHISME

Un petit garçon, qui se préparait pour faire sa première communion, aperçut un dimanche matin sa sœur aînée qui vêtait sa chemise dans sa chambre ; elle avait laissé la porte entr'ouverte, de sorte que le petit espiègle avait eu tout le loisir de la voir dans un état complet de nudité. L'enfant alla trouver sa mère et lui demanda :

— Maman, pourquoi ma sœur a-t-elle de la barbe au bas du ventre ?

La mère, perplexe, répondit après un moment d'hésitation :

— C'est parce qu'elle est chrétienne, mon petit.

Après la messe, le curé réunit les enfants de la première communion pour le catéchisme. S'adressant à ce gamin, il lui posa cette question :

— Etes-vous chrétien ?

— Non, monsieur le curé.

— Comment, vous n'êtes pas chrétien, vous ?

— Non, je ne le suis pas encore.

— Pourquoi prétendez-vous ne pas l'être ?

— C'est parce que je n'en ai pas le signe.

— Ah ! bon. Quel est le signe du chrétien ?

— C'est lorsque l'on a du poil au-dessous du ventre comme ma sœur ; moi, je n'en ai pas encore.

VARIANTE

Au temps où les maîtres d'école faisaient réciter le catéchisme à leurs élèves, voici ce qui arriva à l'un d'eux ; il avait, parmi ses écolières, une fille de onze ans, qui devait bientôt faire sa première communion. Par un soir d'hiver, en se chauffant autour de l'âtre, cette gamine vit arriver sa grande sœur, âgée de dix-huit ans, qui prit place en face d'elle à la cheminée ; pour mieux sentir les effets bienfaisants de la chaleur, la nouvelle venue releva très haut ses jupons et sa chemise ; comme elle n'avait point de pantalon, elle exposa ainsi à la vue de sa petite sœur un tableau que cette dernière se mit à considérer attentivement ; elle fut toute surprise de voir une épaisse toison couvrant le bas du ventre de sa grande sœur ; relevant à son tour ses jupons, l'enfant regarda entre ses cuisses et n'y vit poindre le moindre duvet ; cette constatation la préoccupant, elle en demanda la raison à son aînée :

— Pourquoi as-tu des moustaches à l'endroit où tu pisses, dis, ma sœur ? Moi, je n'en ai pas.

— C'est parce que je suis chrétienne.

— Est-ce qu'il m'en poussera aussi ?

— Oui, sans doute.

— Ah ! tant mieux, j'aurai moins froid l'hiver.

Le samedi suivant, qui était jour de catéchisme, le maître d'école commença par interroger la fillette, qui était la première.

— Etes-vous chrétienne ? lui demanda-t-il.

— Non, je ne le suis pas, mais ma sœur l'est.

— Que signifie cette réponse ?

— Voilà, notre maître ; je n'ai pas encore de poils au-dessus de mes jambes, tandis que ma sœur a de grosses moustaches en cet endroit.

Le maître d'école, qu'une telle réponse ennuya beaucoup, en avisa le curé ; celui-ci emmena la naïve fillette au presbytère pour lui faire des remontrances sur l'incorrection de sa réponse. En arrivant dans sa cuisine, le curé prit un œuf, en lécha les deux extrémités et le mit cuire sous la cendre.

— Pourquoi avez-vous passé la langue sur

l'œuf ? lui demanda la fillette, qui l'observait attentivement.

— C'est pour qu'il ne pète pas, mon enfant.

— Dans ce cas, vous pouvez venir chez nous, monsieur le curé ; vous lécherez le cul de ma grand'mère, qui ne fait que péter du matin au soir.



XXVII

UN CONCOURS PEU BANAL

Pendant les longues soirées d'hiver, le maître d'école de certain village avait l'habitude de se rendre chaque samedi au presbytère pour y « faire la veille » et jouer au piquet avec le curé ; il eut ainsi l'occasion de constater bien des fois que son hôte et sa servante ne se gênaient point pour lâcher certains bruits alvins.

Certain jour d'abstinence, où les haricots avaient formé le plat de résistance, le curé ne cessait de lever la jambe et se débarrassait des gaz qui l'incommodaient. Sa bonne lui répondait coup pour coup ; à chaque fois, les vitres tremblaient. Le maître d'école, n'y pouvant plus tenir, s'écria :

— On en prend plus ici avec son nez qu'avec une pelle.

— Quel est celui des deux qui pète le plus fort ? demanda le curé.

— Je crois bien que c'est votre servante.

— Il me vient une idée : c'est d'établir

un concours. Ma domestique va emplir une assiette de farine et nous essaierons nos forces.

On tira à la courte-paille ; le sort désigna le curé pour tenter le premier l'expérience. Mettant culotte basse, il tourna son postérieur du côté de l'assiette, visa longuement ou plutôt pointa soigneusement sa pièce. Pan ! une détonation formidable retentit et la farine vole dans toutes les directions sans qu'il en reste le moindre atome dans l'assiette.

— Jour de Dieu ! s'écria la servante, vous pétez comme un cheval ! On ne croirait pas cela d'un homme de votre âge. Vous avez un cul à souffler d'un seul coup toutes les chandelles de l'autel à la messe de minuit, le jour de Noël.

La domestique fut alors invitée à tenter l'expérience à son tour ; elle remplit l'assiette de farine, puis elle releva ses jupons, visa un moment et respira longuement. Vlan ! Une détonation, plus éclatante que la première fois, chassa toute la farine et même l'assiette, qui fut brisée en plus de vingt morceaux ; le curé et le maître d'école en reçurent des éclats ; la pauvre servante fut désolée de cet accident, car on s'était servi de l'assiette qui n'était employée qu'à mettre le sel pour les baptêmes.

Le curé et son magister se demandaient comment la domestique avait pu gagner le

pari ; ils en cherchaient la raison et n'y arrivaient point ; ils eurent l'idée de prier la bonne de recommencer l'opération, ce qu'elle fit sans difficulté. Dès qu'elle eut relevé ses jupons, son maître s'approcha d'elle, tenant une lampe à la main ; il examina attentivement le postérieur de la fille, et, quand elle eut lâché un pet bruyant, le curé s'écria :

— Je ne puis lutter dans de pareilles conditions d'infériorité. J'y vais loyalement avec mon unique trou, alors que cette fille s'en est fait percer un second à côté, beaucoup plus large encore que l'autre. Je ne pourrai jamais avoir le dessus.

A cette sortie, le maître d'école fut pris d'un fou rire qu'il eut de la peine à calmer : il est mort depuis longtemps, et l'on dit qu'il doit encore en rire avec saint Pierre dans le paradis.



XXVIII

LA STATUE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

Un vieux curé de village, trop pauvre pour payer une bonne, avait fait venir chez lui une de ses nièces qui lui tenait son ménage ; sa besogne était peu fatigante, car le bon prêtre était d'une frugalité exemplaire ; la cuisine était réduite à sa plus simple expression. L'entretien des appartements exigeait peu de soins, d'autant que la jeune fille était dispensée de s'occuper de la chambre de son oncle.

Un jour, le bon curé se rendit au patronage d'un village voisin ; par mégarde, il laissa la clef dans la serrure de la porte de sa chambre, — chose qui ne lui était jamais arrivée. Après qu'il fut parti, sa nièce eut l'occasion de constater ce fait inattendu.

— Pour sûr, mon oncle baisse, se dit-elle. Profitons de l'aubaine.

A peine cette pensée lui fut-elle venue qu'elle pénétra vivement dans la pièce dont l'entrée lui avait été jusque-là interdite. Elle

tomba en admiration devant une magnifique statue de saint Jean-Baptiste, presque dans un état complet de nudité, puisqu'il ne portait pour tout vêtement qu'une peau de mouton ne lui couvrant qu'une faible partie du corps. La jeune délurée s'approcha ensuite de la statue pour l'examiner de plus près.

— Mon Dieu, se dit-elle, comme il est couvert de poussière ! Est-il permis de le laisser dans un tel état de malpropreté !

Vite, elle courut chercher un plumeau, et, à grands tours de bras, elle épousseta la jolie statue par devant et par derrière ; mais, hélas ! elle heurta si rudement certain appendice du saint qu'elle le cassa. A la vue de cet accident, la pauvre fille éprouva une vive contrariété. Que faire ? Elle se rendit aussitôt chez un faïencier du voisinage ; sans oser avouer sa maladresse, elle demanda au marchand s'il ne vendait point un produit avec lequel on pouvait recoller un objet en marbre.

— Précisément, lui répondit-il, voici une colle excellente qui vous donnera toute satisfaction.

Et il remit un flacon à la jeune fille, qui retourna tout de suite au presbytère et recolla le morceau de marbre qu'elle avait fait rouler à terre. Son opération terminée, elle jeta un dernier coup d'œil sur la statue, se flattant que son oncle ne s'apercevrait de rien.

Rentré au presbytère, le curé se dirigea vers sa chambre ; à peine y eut-il pénétré qu'il en sortit aussitôt, et, d'un air furibond, qu'on ne lui connaissait guère, il interpella sa nièce :

— Tu es venue dans ma chambre ?

— Oh ! non, mon bon oncle.

— Tu mens. Je te répète que tu as profité de mon oubli pour t'introduire ici. Tu as touché à la statue de saint Jean-Baptiste, mon patron, qui m'a été donnée par des âmes charitables à l'occasion de ma première messe. C'est à cet objet que je tiens le plus ; tu me l'as mis dans un bel état.

— Qu'y a-t-il donc de changé, mon oncle ?

— Tu as cassé cet objet, fit-il en allongeant le doigt, et tu l'as recollé à l'envers.

— Comment, à l'envers ?

— Eh ! oui, il a la tête en l'air.

— Pardonnez-moi, mon bon oncle, c'est que je n'en ai jamais vu autrement.



XXIX

VENGEANCE D'UN MARI TROMPÉ

Il y a de cela bien longtemps, la jeune femme d'un maître d'école, mariée depuis près d'un an, se présenta au confessionnal, la veille d'une fête religieuse. A une question quelque peu indiscrète et inutile que lui posa le curé, elle déclara qu'elle était enceinte. Le confesseur qui, depuis quelque temps, avait jeté des regards de convoitise sur sa pénitente, lui dit aussitôt :

— Votre mari, qui ne fait jamais les choses qu'à demi, n'aurait-il pas oublié de faire le nez de l'enfant que vous portez ?

— Ah ! mon Dieu ! que me dites-vous là ? s'écria la jeune femme, vivement alarmée. Vous me donnez la chair de poule. Que faire pour m'en assurer ?

— Il n'y a rien de plus simple. Je m'entends quelque peu à la médecine ; venez à la sacristie et je vérifierai si le fruit que vous portez est bien conditionné.

C'est ce qui eut lieu. Après un examen

attentif de la jeune femme, le curé lui dit :

— Ce que je craignais n'est que trop certain ; votre mari ne sera jamais qu'un hurluberlu ; il est tellement étourdi qu'il a négligé de faire un nez à votre enfant.

— Est-ce possible ?

— Soyez sans crainte ; je puis réparer sa négligence.

C'est ce qui eut lieu séance tenante, à la satisfaction de chacun des deux acteurs.

De retour chez elle, la femme du maître d'école accusa son mari d'inexpérience manifeste, lui reprochant de lui avoir fait un enfant sans nez.

— Qui t'a dit cela ?

— C'est monsieur le curé. Il est heureux pour moi qu'il se soit offert fort complaisamment à réparer ta grossière bévue.

— Et tu as accepté ses services ?

— Tout aussitôt et de grand cœur ; tu dois lui en avoir beaucoup d'obligation. Vu mon état, le pauvre cher homme n'a pas manqué de mal.

En présence d'une telle naïveté, le mari ne crut point devoir jeter les hauts cris sur son infortune conjugale ; il se borna à une simple remontrance sur la chasteté et sur la fidélité conjugale. Mais il forma *in petto* le projet de se venger.

Le curé se livrait à l'élevage des poules. Le maître d'école savait qu'il avait une couvée de quatorze poulets nouvellement éclos, dont il se montrait très fier. Pendant la nuit, il s'introduisit dans la basse-cour du presbytère et coupa le bec à chacun des poulets ; cette besogne accomplie, il retourna chez lui et se coucha.

Le lendemain matin, avant de se rendre à l'église pour chanter sa grand'messe, le curé alla passer une revue dans sa basse-cour. Quelle ne fut point sa surprise en constatant la mutilation dont ses poussins avaient été l'objet ? Au prône, il se plaignit amèrement de la noirceur du forfait qui avait été commis la nuit précédente dans sa basse cour : un misérable, digne de la damnation éternelle, avait coupé le bec de chacun de ses quatorze poulets.

Impatienté d'entendre le curé tonner avec tant de violence, le maître d'école, qui était au lutrin, y mit fin en disant à haute voix, de sa place :

— Monsieur le curé, quand on sait faire un nez à un enfant, on doit facilement pouvoir remettre des becs à des poulets.



XXX

LA BOTTE D'ÉPINES

Une jeune fille s'étant présentée au confessionnal pour faire ses Pâques s'accusa d'avoir forniqué maintes et maintes fois depuis sa dernière confession. Le prêtre lui fit de vives réprimandes, ajoutant que si elle continuait cette vie de dissolution et d'impureté, Dieu la punirait et elle deviendrait mère.

— Il est trop tard, répondit la fille, je suis enceinte de six mois.

Le confesseur tança plus vertement sa pénitente et lui dit :

— Avant que de vous absoudre, il faut au moins que je connaisse la gravité de votre faute. Dites-moi si le père de votre enfant est célibataire, s'il est marié ou s'il est dans les ordres, car, suivant le cas, il y a fornication, adultère ou sacrilège, et la pénitence que je dois vous imposer sera plus ou moins rigoureuse. Répondez.

— Mon Dieu, répondit la jeune fille,

vous seriez bien embarrassé si vous étiez à ma place. Supposez que vous vous soyez assis à cul nu sur une bourrée d'épines et que vous ayez été piqué au sang ; sauriez-vous dire quel est le piquant qui vous aurait fait saigner ?



XXXI

C'EST PIS QUE MA JAMBE

Le jour de leurs noces, après s'être mis tardivement au lit, deux jeunes mariés se livrèrent aussitôt à certain jeu. Après le premier assaut, le nouvel époux s'aperçut que quelqu'un avait passé avant lui pour cueillir la fleur virginale qu'il pensait détacher lui-même. Il en fut vivement contrarié, mais n'en laissa rien paraître. Il rumina dans son esprit ce qu'il pourrait bien faire pour provoquer les confidences de sa femme à cet égard ; après quelques instants de réflexion, il lui dit à mi-voix :

— Maintenant que nos deux corps n'en doivent plus faire qu'un, comme nous l'a dit ce matin monsieur le curé à l'église, je dois t'apprendre une chose que je n'ai jamais osé te dire et qui te fera de la peine. Depuis plusieurs années, je suis atteint d'une infirmité que j'ai cachée jusqu'ici à tout le monde. Par suite d'une chute très grave que j'ai faite autrefois, j'éprouve à certains mo-

ments une douleur tellement violente à la jambe gauche que je dois garder le lit durant une semaine au moins ; pendant ce temps, il m'est impossible de pouvoir travailler. Quand cela m'arrivera, tu auras double besogne, puisque tu devras faire ton travail et le mien. J'en suis fort chagriné pour toi.

Rien de cela n'était vrai ; c'était un piège que le rusé compère avait tendu à sa femme ; celle-ci donna dedans tête baissée.

— Confidences pour confidences, lui dit-elle aussitôt. Puisque tu as été franc avec moi, de mon côté, je dois te faire un aveu.

En cet endroit, elle fit une pause.

— Dis vite, tu me fais languir.

— Je me félicite de t'avoir rencontré ; jusqu'ici, je n'avais pas eu de chance avec mes amoureux, j'ai un enfant de trois ans et j'ai fait depuis deux fausses couches...

— C'est pis que ma jambe, interrompit le mari.

Et, depuis, cette locution est passée dans le langage populaire en Picardie lorsque l'on veut exprimer son étonnement au récit d'un fait inattendu ou surprenant.

XXXII

CONFIDENCES RÉCIPROQUES

Deux jeunes époux avaient passé leur première nuit de noces à se livrer au jeu qui se pratique en semblable circonstance. Le lendemain matin, à leur réveil, ils étaient fourbus. Tout en se caressant, ils se firent de petites confidences.

— Tu as bien sûr connu d'autres femmes avant moi, dit la jeune mariée ; tu n'es pas novice dans le métier, car tu t'es trop bien acquitté de ta tâche cette nuit.

— C'est vrai, répliqua le mari, que ce compliment excita aux aveux. Dernièrement, j'ai fait la rencontre d'une jeune fille très riche ; comme l'occasion fait le larron, j'en ai profité et j'ai commencé par la lutiner. Je remarquai bientôt qu'elle tenait constamment sa main droite dans la poche de sa jupe. J'en voulus savoir la raison ; elle me fit voir un coquillage en me disant que c'était son pucelage, ajoutant que sa mère le lui avait donné le matin même et lui avait fait

promettre de ne jamais le perdre ni de ne le laisser prendre par aucun des jeunes gens qui viendraient tourner autour d'elle. Je ne m'attendais pas à un aveu si naïf. L'idée me vint aussitôt de lui offrir mon propre pucelage en lui disant qu'il serait bien gardé par elle ; elle accepta de grand cœur. Je lui fis donc mon présent, qu'elle reçut d'abord en poussant quelques petits cris ; mais, à la seconde reprise, elle parut éprouver le plus vif plaisir ; je lui avais fait entendre que, pour qu'elle ne le perdît point, je devais l'enfoncer le plus profondément possible ; elle me demanda ensuite de le repousser une troisième fois, puis une quatrième fois ; bref, je m'arrêtai à la septième fois : j'étais exténué. Elle me remercia beaucoup de mon présent et me quitta en me promettant une autre rencontre.

« Après son départ, je découvris sur le gazon où nous venions de prendre nos ébats le coquillage que sa mère lui avait remis en lui disant que c'était son pucelage ; pendant qu'elle se trémoussait, il avait dû rouler sur le sol sans qu'elle s'en doutât. Je le ramassai avec l'espoir de le lui remettre prochainement. Le surlendemain, je retrouvai la crédule enfant au même endroit ; dès qu'elle m'aperçut, elle s'écria :

« — Ce n'est pas sans peine que j'ai pu m'échapper de la maison, où je suis tenue sous la plus étroite surveillance. J'ai été bien

mal accueillie avant-hier par ma mère quand je lui ai dit que j'avais perdu mon pucelage ; j'ai eu beau lui dire que vous m'aviez donné le vôtre et que vous aviez pris la peine de l'enfoncer à sept reprises dans mon ventre pour que je ne le perdisse point ; sa colère n'a même fait que s'accroître et elle m'a menacée de me faire enfermer dans un couvent. Pour la calmer, je lui ai déclaré que j'étais toute disposée à venir vous retrouver pour vous prier de reprendre votre pucelage. Elle m'a battue en me défendant de vous revoir jamais, et surtout de ne plus recommencer le jeu qui m'a pourtant fait tant de plaisir.

« En entendant cette longue tirade, dit le jeune marié à sa femme, je me mis à rire de toutes mes forces. Je fis voir à la petite sotte le coquillage qu'elle avait perdu et je lui promis de le lui rendre à la condition qu'elle me laisserait reprendre le mien. Ne voulant point désobéir à sa mère, elle refusait de se prêter à la restitution que je sollicitais. Enfin, je trouvai le joint : je lui dis que, pour ne pas manquer à l'obéissance qu'elle devait à sa mère, l'opération serait toute différente de ce qu'elle avait été l'avant-veille ; elle s'était couchée sur le dos et je m'étendis sur elle ; cette fois, je m'allongerais sur le sol et elle monterait sur moi pour me rendre elle-même ce que je lui avais donné.

« Cette proposition fut acceptée d'emblée, et, à sept reprises, nous renouvelâmes dans une attitude opposée le même exercice que trois jours auparavant. M'ayant ainsi restitué mon pucelage, je remis à la crédule enfant son coquillage. A son retour à la maison paternelle, elle s'empressa de raconter à sa mère ce qui venait de se passer entre elle et moi, se félicitant de ce que tout était rentré dans l'ordre. La fureur de la mère fut plus violente encore que la première fois ; craignant des suites funestes à ce qui venait de se passer, elle prit la résolution de marier sa fille au plus tôt ; elle la prévint qu'un jeune homme très riche et aussi sot qu'elle avait demandé sa main ; ils composeraient ainsi le plus beau couple de nigauds que l'on pût rencontrer à dix lieues à la ronde ; le mariage se ferait dans un délai de trois semaines ; c'était le seul moyen d'éviter que tous les jeunes gens du village ne couchassent avec cette bécasse.

« En effet, moins d'un mois plus tard, le mariage de ces deux dadais était un fait accompli, dit le nouvel époux à sa jeune femme qui l'avait écouté attentivement tout en souriant. Je ne regrette point de ne pas avoir uni ma destinée à cette créature innocente, qui m'en aurait fait porter de toutes les dimensions. J'ai eu la main heureuse en te choisissant entre toutes, ma chère femme », dit le mari en embrassant celle-ci.

— Ton histoire est bien amusante, dit la jeune mariée en riant comme une petite folle. Tu as eu de la chance que l'on ne t'ait point donné cette triple sotte. Qu'avait-elle besoin d'aller raconter de semblables choses à sa mère ? Ai-je jamais dit à la mienne que jusqu'à hier soir, depuis plus de deux ans, mon cousin Félix venait coucher avec moi trois ou quatre fois par semaine ?

VARIANTE

Deux jeunes mariés de la veille faisaient une promenade dans le village bras dessus bras dessous, quand ils rencontrèrent l'une des compagnes de la nouvelle mariée, qui, à la vue de l'époux, rougit jusqu'au blanc des yeux.

Quelques pas plus loin, le mari dit tout bas à l'oreille de sa femme :

— As-tu remarqué le coup de soleil qu'a piqué cette fille en me voyant ?

— Oui ; est-ce que tu lui as donné dans l'œil ?

— Et autre part.

— Que veux-tu dire ?

— Ecoute ; maintenant, je puis t'en faire la confidence. Un jour, je l'ai rencontrée seule à la lisière du bois ; je me suis mis à la lutiner, et, finalement, je l'entraînai sans résistance dans le fourré ; là, elle m'a accordé

toutes ses faveurs avec un tel abandon que je la soupçonnai de n'en être pas à son coup d'essai ; en effet, je n'éprouvai aucune difficulté pour sa prise de possession ; je me trouvai fort à l'aise. Profitant de l'aubaine, je livrai six assauts successifs, et, en la quittant, cette insatiable créature m'offrit de venir la retrouver le lendemain au même endroit.

— C'est ce que tu fis, sans doute ?

— Je m'en suis bien gardé ; la facilité avec laquelle elle s'était livrée me la fit prendre en dégoût. D'ailleurs, j'ai appris dès le lendemain qu'en rentrant à sa maison, elle n'avait eu rien de plus pressé que de conter l'affaire à sa mère.

— Ah ! la dinde ! s'écria la jeune femme. A-t-on idée de pareille naïveté ? Je me suis bien gardé, moi, de dire à ma mère toutes les fois que mon cousin Jules est venu coucher avec moi ; pas si bête ! Et puis, ça n'en aurait pas fini ; il y avait aussi notre voisin, le maître d'école, et d'autres encore.

Le mari se gratta le front sans dire mot ; on ne sait quelles furent ses réflexions sur cette confidence dénuée d'artifice.

XXXIII

POUR FAIRE POUSSER LES CHEVEUX

Par un chaud dimanche du mois d'août, un voyageur, traversant un village, entra dans un cabaret et s'y fit servir un rafraîchissement. Il ôta sa coiffure et s'épongea le front. Son crâne, dépourvu de tout cheveu, reluisait comme de l'ivoire et ressemblait à une pomme d'escalier. La cabaretière, qui n'avait point sa langue dans sa poche, le plaisanta, en lui disant que, lorsqu'il se présenterait à la porte du paradis, saint Pierre le renverrait en lui disant que l'on n'entre point là avec son cul par-devant. Finalement, cette bonne pièce dit à son client de passage :

— Je connais un excellent procédé pour faire repousser les cheveux. Je puis vous en faire part, si vous le désirez.

— Dites. Je ne demande pas mieux.

— Ce serait de vous faire pisser sur la tête par une jeune fille qui n'a jamais connu d'homme.

— Que me chantez-vous là, ma commère ?

— L'exacte vérité ; vous pouvez m'en croire.

— A d'autres, ma bonne femme. Me croyez-vous donc né dans une bouteille ?

L'homme, exhibant son braquemart de sa culotte, dit à la cabaretière, qui se couvrit aussitôt les yeux de la main, mais en écartant les doigts :

— Voici mon jeune frère qui, depuis quarante ans, est entré des milliers de fois dans le trou à pisser de ma femme ; il lui est même aussi arrivé de cueillir plusieurs fleurs virginales ; il n'en est pas moins demeuré aussi chauve que mon crâne. Approchez, et voyez s'il possède le moindre cheveu sur la tête.



XXXIV

JEAN SAIT-TOUT

Le conte suivant est un de ces récits à tiroir comme nous en avons rencontré plusieurs et dans lesquels sont intercalés différentes aventures que l'on retrouve un peu partout en France et à l'étranger, tant les similaires en sont nombreux.

Un fermier avait pris à son service un valet de charrue, qui ne tarda pas à faire l'important et à se mêler de toutes choses pour lesquelles on ne lui demandait point son avis ; en agissant de la sorte, il avait pour but d'obtenir l'augmentation de ses gages. Dans la ferme, il ne fut plus désigné que sous le nom de Jean Sait-Tout. La fermière supportait malaisément les importunités du domestique et s'opposait de toutes ses forces à son ingérence dans les affaires qui ne le regardaient point. La sourde opposition de sa patronne eut pour effet d'indisposer le valet de charrue contre elle ; il résolut de s'en venger, et, à cet effet, il sur-

veilla sa conduite et ne tarda pas à remarquer qu'elle avait des relations intimes avec le maréchal-ferrant du village ; il les épia et, dès le lendemain, il acquit la preuve que ses soupçons étaient justifiés. Dès lors, une idée germa dans sa tête, qu'il devait bientôt mettre à exécution : il résolut de contrecarrer les amours des deux amants.

Voici ce que Jean Sait-Tout fit tout d'abord. Comme il avait l'œil à toute chose, il remarqua un jour que le maréchal s'était introduit furtivement dans la chambre du fermier ; il alla coller son œil au trou de la serrure et vit qu'il s'était caché sous le lit en entendant la voix du fermier qui venait d'arriver dans la cour et qui appelait son domestique ; celui-ci, après qu'il eut reçu les ordres de son maître, le quitta et prit sur les bras une charge de bûches qu'il porta dans la chambre où se trouvait le maréchal.

— Que faites-vous là ? lui demanda la fermière.

— Le patron craint la pluie, répondit-il, et m'a chargé de mettre ces bûches au sec.

Et, ce disant, il lança vigoureusement sous le lit les morceaux de bois qui venaient cogner sur le maréchal, lequel n'osait se plaindre pour ne point révéler sa présence ; il recevait chaque heurt en silence ; aussi, était-il à moitié éclopé lorsqu'il put sortir de sa cachette.

Quelques jours plus tard, Jean Sait-Tout,

en entrant dans l'écurie, aperçut le maréchal qui se dissimulait derrière des gerbées ; le domestique affecta d'ignorer sa présence et tourna le dos ; l'autre en profita pour s'introduire dans le coffre à l'avoine ; le domestique s'approcha du coffre à pas de loup, ferma le couvercle à l'extérieur et plaça cette caisse sur une brouette qu'il roula dans la cour en faisant passer la roue sur de grosses pierres pour produire des soubresauts.

A cette vue, la fermière, qui se doutait encore de quelque mauvais tour dont son amant devait être victime, interpella ainsi le domestique :

— Où allez-vous avec ce coffre?

— Mon maître a remarqué que les planches sont disjointes par suite de la sécheresse ; il m'a recommandé l'autre jour de le jeter dans la mare quand il serait vide pour le faire *renayer* (1).

Et, ce disant, le mauvais plaisant lança avec violence le coffre à l'avoine dans la

---

1. Ce mot du patois picard n'a pas d'équivalent en français; il est employé pour marquer l'état d'un tonneau, d'une caisse, d'une porte, etc., dont les douves ou les planches se sont rapprochées en les immergeant plus ou moins longtemps dans l'eau. Ce mot a pour antonyme *éclier*, qui est également dépourvu d'équivalent en français.

mare de la ferme et s'éclipsa sans plus tarder pour donner à sa patronne l'occasion de sauver son amant d'une mort certaine. En effet, aux hurlements poussés par le maréchal, dont le poids du corps avait entraîné la caisse au fond de la mare, la fermière accourut et délivra le malheureux qui aurait infailliblement péri sans ce secours inattendu.

Les deux amants étaient sans cesse l'objet de farces toutes plus déplaisantes les unes que les autres ; elles avaient pour conséquence de les priver des rendez-vous qu'ils se donnaient et que le domestique éventait toujours puisqu'il savait tout. Cependant, ce dernier pénétra un jour dans la chambre de ses maîtres au moment où le maréchal venait de s'enfuir par une fenêtre aussitôt après qu'il eût fait une façon à la fermière. Jean vit celle-ci étendue sur son lit, vêtue seulement d'une chemise dont le bas était retroussé jusqu'à son nombril.

— Tiens, dit le domestique en désignant du doigt les cuisses nues de sa patronne, vous ne gardez donc pas les glaires des œufs que vous cassez quand vous faites l'omelette?

Tout en continuant ses menées contre la fermière et son amant, qui se trouvaient sans cesse sur le qui-vive, se demandant comment le domestique pouvait être au courant de leurs actes, Jean Sait-Tout importunait son maître pour qu'il augmentât ses

gages. Le fermier faisait la sourde oreille, mais l'autre revint tant de fois à la charge qu'il finit par lui dire, pour s'en débarrasser :

— Je te donnerai dix francs de plus par mois quand la patronne parlera flamand.

Jean prit pour argent comptant cette réponse ironique, tandis que son patron riait dans sa barbe, content de son échappatoire.

Un jour, le valet de charrue surprit dans la grange la fermière et le maréchal au moment où ils se séparaient ; il les entendit se fixer un rendez-vous pour le lendemain soir dans le fournil. Jean Sait-Tout manœuvra avec tant d'adresse et s'y prit avec tant d'habileté le jour suivant qu'il fit manquer à sa dame l'heure du rendez-vous. Il alla s'enfermer dans le fournil, et, quand il entendit le maréchal gratter à la porte, il dit à voix basse, en imitant la façon de parler de la fermière :

— Surtout, n'ouvre pas ; la porte fait grand bruit en grinçant sur ses gonds ; mon mari pourrait l'entendre et viendrait nous surprendre. Rien que d'y penser, j'en ai la chair de poule.

— Que faire, alors ? demanda anxieusement le maréchal, qui tenait déjà son braquemart à la main.

— Il y a un trou que je viens de faire dans la paroi, à gauche de la porte ; passe ton instrument par ce trou, je vais me mettre

en face et nous opérerons ainsi tant bien que mal ; une fois n'est pas coutume.

Le maréchal suivit ce conseil, mais, à peine eut-il introduit son engin dans l'ouverture de la paroi que Jean Sait-Tout, s'armant de son couteau, saisit le membre du maréchal et le trancha net au ras du ventre.

Le pauvre mutilé retourna chez lui et se mit au lit ; le lendemain, le bruit se répandait dans le village qu'il était couché par suite d'un mal très grave dont on ignorait la nature. Son amante apprit cette fâcheuse nouvelle ; elle courut rendre visite au malade ; comme il se trouvait seul au moment où elle arriva près de lui, elle s'excusa d'avoir manqué leur rendez-vous de la veille.

— Je te pardonnerai, lui dit-il d'une voix presque éteinte, si tu m'embrasses sur la bouche en introduisant ta langue sur la mienne comme tu le faisais si souvent.

La femme obéit de grand cœur ; mais, à peine avait-elle allongé sa langue dans la bouche du moribond que celui-ci, serrant vivement ses mâchoires, croqua la langue de la fermière, qui demeura dans sa propre bouche ; il la lui cracha à la face avec tout son mépris, persuadé qu'il était d'avoir été mutilé par elle la veille. Surprise par cet acte abominable auquel elle était loin de s'attendre, la fermière se sauva chez elle à toutes jambes. En pénétrant dans la cour de la ferme, elle vit tous les animaux en

liberté, veaux, vaches, taureaux, cochons, truies, verrats, etc., se livrant à une sarabande effrénée, beuglant, grognant sans discontinuer. C'était Jean Sait-Tout qui s'était donné ce malin plaisir pendant l'absence de la femme de son maître ; celle-ci, voulant calmer tous ces animaux en furie, articula des sons qui n'étaient compréhensibles pour personne. Le domestique se présenta à elle ; la fermière voulut lui adresser la parole, mais il ne comprit pas un traître mot à son baragouin ; à ce spectacle, il se frappa les mains l'une contre l'autre et alla trouver son maître qu'il amena près de sa femme, qui continuait de baragouiner ; il dit au fermier, en se plantant devant lui :

— Cette fois, la patronne parle flamand, vous l'entendez. Je vous rappelle la promesse que vous m'avez faite : à partir d'aujourd'hui, vous allez me donner dix francs de plus par mois.

Ce ne fut pas fini. Le jour même, on apprit que le maréchal était trépassé. Son enterrement eut lieu le lendemain. La fermière tint à assister au service funèbre du défunt. Au moment où elle sortait de sa maison pour se rendre à l'église, Jean Sait-Tout s'approcha d'elle par derrière et lui attacha sur le bord de son châle, au milieu du dos, l'engin qu'il avait coupé au défunt et qu'il avait gardé jusque-là. En voyant cet objet à un endroit où on ne le rencontre

jamais, les assistants et les assistantes furent pris d'une douce hilarité dont ils essayèrent d'étouffer les éclats ; on montrait du regard aux nouveaux venus ce que la fermière exhibait sur son dos. Aucun de ceux qui se trouvaient là ne se montra assez charitable pour la prévenir qu'elle portait sur elle un objet de scandale.

Après l'inhumation, la fermière rentra chez elle au moment où son mari et tout le personnel se trouvaient dans la cuisine en attendant l'heure de se mettre à table. Jean Sait-Tout, s'adressant à la patronne, la questionna ainsi :

— Vous n'avez jamais assisté à un enterrement semblable, n'est-ce pas ?

De la tête, elle fit un signe négatif.

— Tout le monde riait.

Elle fit oui, en inclinant la tête.

— Ce n'est pas étonnant, fit le domestique en montrant sur le dos de sa patronne une sorte de sifflet que la servante reconnut pour avoir appartenu au maréchal.



XXXV

LE MATELOT ANGLAIS

Un bateau anglais fit un jour naufrage sur le littoral ; un matelot seul put se sauver à la nage ; il gagna la côte et atterrit ; il se trouva au milieu des dunes immenses qui s'étendent le long de la mer ; il marchait depuis longtemps quand il arriva, à la nuit tombante, exténué, mourant de faim à la porte d'une masure, où il pénétra ; il s'exprima dans sa langue maternelle ; l'homme et la femme, ne comprenant pas un mot de ce qu'il disait, force lui fut de s'exprimer par signe. Quand l'homme fut suffisamment restauré, ses hôtes se préoccupèrent de l'endroit où ils le mettraient coucher parce qu'ils ne possédaient qu'un lit. La femme proposa de le recevoir dans le lit commun, dont elle occuperait le milieu.

Ainsi fut fait. Le mari, fatigué de son labeur de la journée s'endormit bientôt, mais il ne tarda pas à se réveiller aux mouvements oscillatoires qui agitaient le corps de

sa femme ; il attendit pendant un instant pour se rendre compte de ce qui se passait.

— Tu me parais être vivement secouée ? dit-il enfin à sa femme.

— C'est bien ce qu'il me semble aussi.

— Je crois que l'autre t'enfile.

— Je le pense également.

— Dans ce cas, dis-lui de se retirer.

— Dis-le-lui toi-même, puisque tu es le maître ici.

— Je ne sais pas l'anglais.

— Ni moi non plus, répondit la femme, qui, après un moment de réflexion, ajouta :

— Va, laisse-le achever ; quand il aura fini, il se retirera bien tout seul.



XXXVI

JUGE ET SOLLICITEUSE

Impliqué dans une mauvaise affaire, où sa fortune et sa liberté étaient gravement compromises, un rentier, marié depuis peu de temps, réfléchissait et se creusait la tête pour trouver un moyen de sauvegarder l'une et l'autre et se tirer de ce mauvais pas. Son sort se trouvait entre les mains d'un vieux juge, réputé pour son intégrité ; il appartenait à cette classe de magistrats qui rendent des arrêts et non des services ; il passait, en un mot, pour un homme inébranlable.

Le temps pressait ; l'affaire était sur le point d'être appelée. Le principal intéressé se décida à faire de sa femme, jeune et jolie, une émissaire chargée de plaider sa cause auprès de l'arbitre de sa destinée. Madame se fit un peu prier d'abord, objectant que la démarche était délicate, scabreuse, compromettante même ; mais, devant les raisons péremptoires de son mari, elle consentit néanmoins à tenter l'aventure.

On comprend l'anxiété de l'époux durant cette visite, qui se prolongea beaucoup trop au gré de sa fiévreuse impatience ; il était comme sur un gril. Enfin, la messagère rentrait, l'air radieux, la toilette un peu fripée et la coiffure ébouriffée ; elle avait le teint enflammé et un léger tremblement agitait ses membres. Rien de tout cela ne frappa le mari. Préoccupé uniquement de son procès, il posa à sa moitié cette brève question :

— Et du juge, qu'en as-tu tiré ?

Elle répondit en souriant :

— Mon ami, il a été charmant. On le disait inébranlable ; eh bien, moi, *je l'ébranlai...*



XXXVII

LA DAME ET SA BONNE

Un jour, en rentrant chez elle, une femme mariée trouva son époux en conversation criminelle avec la jeune bonne ; impossible pour lui de nier le fait, il se trouvait dans les brancards.

La situation, pour n'être point neuve, n'était pas consolante non plus pour l'épouse trahie. Cette dernière, gardant tout son sang-froid, se contenta de s'approcher du lit et de dire à l'usurpatrice, à moitié morte de saisissement et de frayeur :

— Levez-vous tout de suite, habillez-vous promptement et partez sans retard. Je vous donne vingt minutes pour me débarrasser le plancher. Pour la besogne que vous faites là, je n'ai pas besoin de vous ; je suis, Dieu merci, assez grande pour la faire moi-même.

XXXVIII

LOCUTION A DOUBLE SENS

Deux jeunes époux, qui n'avaient eu que la peine de naître, ayant trouvé des rentes dans leur berceau, vivaient dans l'oisiveté. N'ayant aucune occupation, ils s'en créèrent une en se chamaillant du matin au soir et du soir au matin. La femme, charmante sous tous les rapports, avait affaire à un véritable ours, malade et maniaque, avec qui elle faisait un ménage *in partibus*. Aussi, les deux époux ne tardèrent-ils pas à régler la marche conjugale sur celle du soleil et de la lune, dont l'un se lève quand l'autre se couche ; c'est ainsi qu'ils se trouvaient régulièrement l'un en ville et l'autre aux champs, et *vice versa*. Ce régime dura plus de trente ans, jusqu'au jour où le mari passa dans un monde meilleur. Hélas ! que ne le fit-il plus tôt !...

Un jour, cette dame rencontra un ancien officier supérieur de cavalerie, qui avait gardé de sa carrière militaire une certaine

liberté d'allures dans la conversation ; il lâchait volontiers le mot pour rire, plus ou moins gazé. Entre hommes, c'était au mieux, mais, en présence des dames, il pouvait y avoir quelque inconvénient. Son interlocutrice lui dit :

— J'ai l'intention de quitter la ville prochainement pour aller me fixer à la campagne. Je me suis fait un nouveau plan de vie...

— Vous avez très bien fait, dit en la coupant le vieil officier. Un *plan de vie* vaut bien un plan d'asperges...

La dame rit de bon cœur à cette réplique, ce qui prouve qu'elle avait compris le jeu de mots.



XXXIX

PARDON VITE ACCORDÉ

Il y avait de la mésintelligence dans un nouveau ménage. La femme était jeune, jolie et coquette ; le mari était dur, avare et levait facilement la main, aussi leur intérieur était un véritable enfer. La femme se plaignait à qui voulait l'entendre.

Or, un beau matin, à la suite d'une nuit orageuse où il avait plu des calottes sur ce bateau en pleine dérive, l'épouse maltraitée trouva à point, sous la main, un homme compatissant dans le sein duquel elle s'épancha ; c'était un voisin, gai, aimable, plein d'entrain, et, ce qui ne gâte rien, taillé en force, ce qu'on appelle un beau mâle. Il constata que la voisine avait les yeux rouges ; il provoqua les confidences et reconnut sans peine que le mari était un brutal, un chenapan, indigne de posséder un pareil trésor.

— Ah ! dit la femme, heureuse de sentir battre un cœur à l'unisson du sien, c'est un

misérable dont je me vengerai dès que j'en trouverai l'occasion.

Ces paroles comminatoires, faciles à interpréter, ne tombèrent point dans l'oreille d'un sourd. Le voisin les recueillit et s'empressa d'offrir ses services, qui furent acceptés d'emblée ; grâce à lui et avec lui, la femme se vengea à fond des torts de son rustre de mari. Après s'être ainsi rendu une première fois justice, la femme retourna chez elle, mais, au bout d'un instant, elle revenait tout en larmes chez son voisin et lui faisait le récit de nouveaux griefs. Le voisin l'aida de son mieux, et à son corps défendant, à la venger une seconde fois.

Cette scène se renouvela très souvent dans le courant de la journée ; la femme, qui y prenait goût, avait toujours à raconter une injure nouvelle. Ainsi mis en demeure de faire les frais d'une vengeance trop souvent réitérée, le consolateur trouva le métier fatigant. A la dixième reprise peut-être, il s'en tira néanmoins tant bien que mal, mais plutôt mal que bien ; cela se conçoit. Après ce travail d'hercule, il avait bien gagné de se reposer ; aussi, quand, vers le soir, sa voisine vint solliciter une onzième consolation, l'homme lui dit sur un ton brusque :

— Croyez-vous donc que mon... instrument est en acier ?... Assez comme cela, ma toute belle ; vous êtes insatiable... Après tout, je ne trouve pas que votre mari ait tant

de torts que vous me l'avez dit. Quant à moi, je les lui pardonne volontiers et m'en tiens là.



XL

L'ERMITE

Il y a de cela bien longtemps, une jeune veuve, citée pour sa beauté et aussi pour la légèreté de ses mœurs, se promenait en compagnie de plusieurs de ses amies et les entretenait de la perte cruelle qu'elle venait de faire dans la personne de son regretté mari ; elle exhalait ses regrets en des termes de convention qui rentrent dans les lieux communs.

— Jamais, disait-elle, je ne m'en consolerai ; la mort seule me délivrera du poids de mon amertume. Ah ! si, du moins, j'étais sûre que Dieu ait reçu mon pauvre défunt parmi les élus, j'aurais l'esprit plus tranquille et j'espérerais être un jour réunie à l'objet de mon amour et de mes cuisants et éternels regrets.

— Eh bien, ma chère, dit l'une de ses compagnes, vous pouvez être fixée sur ce point. Nous allons, si cela vous plaît, consulter le père Barnabé, dont l'ermitage est

établi non loin d'ici. C'est un saint homme qui jouit, dit-on, du privilège de voir ce qui se passe là-haut. Dieu lui a accordé cette faveur en récompense des prières ferventes qu'il lui adresse continuellement.

La proposition fut acceptée avec enthousiasme. On se rendit immédiatement près du saint ermite, et, sur les instances de la veuve, il se mit en devoir de commencer ses investigations dans le royaume céleste. Après une prière préparatoire, il s'absorba pendant un certain temps, puis il dit :

— Madame, je viens de visiter l'enfer dans tous ses coins et recoins ; votre mari n'y est point.

A ces mots, la veuve poussa une bruyante exclamation de voix ; elle pria l'anachorète de voir ailleurs. Après les mêmes préliminaires, le même temps donné à la contemplation intérieure, il dit :

— Madame, je viens de visiter le purgatoire dans toutes ses parties, et je vous affirme n'y avoir point vu le défunt.

La veuve, poussant un nouveau cri de joie, conjura l'ermite de poursuivre ses recherches, l'assurant de toute sa gratitude.

Le saint homme se livra à une troisième cérémonie en tous points semblable aux deux précédentes ; puis, le serviteur de Dieu, prenant la parole, déclara n'avoir pas été plus heureux dans la visite qu'il venait de

faire au paradis ; il lui a été impossible de découvrir le mari.

Désappointement de l'assistance en général et de la veuve en particulier. Celle-ci insista auprès de l'ermite, le suppliant de procéder à une nouvelle et minutieuse inspection. C'est ce qui fut fait. Au bout d'un moment, le pieux cénobite s'écria :

— Ah ! madame, quel bonheur ! J'aperçois feu votre mari.

— Dans le paradis ? s'exclama la veuve.

— Non, madame.

— Où donc ?

— A la porte du céleste séjour.

— Comment, à la porte ?

— Oui.

— Pourquoi n'entre-t-il pas ?

— Il ne le peut pas, madame.

— Quelle en est la raison ?

— On lui fait une opération.

— Une opération, dites-vous ?

— Oui.

— En quoi consiste-t-elle ?

— Il porte sur le front d'immenses cornes qu'on lui scie pour qu'il puisse entrer dans le paradis, dont la porte est pourtant haute.

XLI

CURÉ COUVEUR

Un bon curé campagnard faisait un jour la quête du lait et beurre dans le village ; il entra chez une dévote, vieille fille qui demeurait seule. Surpris de ne point la voir, il l'appela ; elle répondit de sa chambre à coucher, l'invitant à entrer ; en l'apercevant au lit, il lui demanda avec quelque inquiétude.

— Seriez-vous donc malade, ma bonne demoiselle ?

— Non, pas du tout, monsieur le curé.

— Pourquoi donc êtes-vous alitée ?

— Je vais vous le dire. J'avais une poule qui couvait ; je l'ai trouvée étranglée sur ses œufs, ce matin. Pour que les poussins puissent éclore, j'ai pris le parti d'achever moi-même l'incubation.

Le curé, rassuré sur l'état de santé de la dévote, poussa un soupir de soulagement et se mit à sourire de cette drôlerie ; il fit con-

naître l'objet de sa visite à la vieille fille, qui lui répondit :

— Il ne m'est guère possible de quitter les œufs en ce moment pour aller chercher la petite somme que j'ai l'habitude de vous remettre chaque année. Mais, il me vient une idée. Si vous vouliez me remplacer pendant mon absence, les œufs ne se refroidiraient pas.

Le curé se gratta derrière l'oreille, et, après quelque hésitation, il finit par accepter cette proposition singulière et quelque peu fantaisiste. Sa paroissienne le fit attendre quelque temps, parce qu'elle dut se rendre chez plusieurs voisins pour changer une pièce d'or afin de se faire de la menue monnaie. A son retour, elle alla trouver le curé au lit ; il lui dit :

— Je sens les poussins becqueter les écailles d'œufs.

— Cela ne m'étonne point ; c'est aujourd'hui que les premiers doivent éclore. Surtout, ne bougez pas ; je vais m'en assurer.

Passant la main sous les couvertures, la vieille fille l'introduisit jusqu'aux œufs.

— Ah ! mon Dieu, s'écria-t-elle en empoignant le membre du prêtre, ce ne sont pas des œufs de poule que j'ai fait couver ; ce sont des oisons que je vais avoir : je tiens le cou de l'un d'eux dans la main.

XLII

LE TAS DE CAILLOUX

Un coq de village, dont toutes les femmes raffolaient, s'était fait une réputation de grand abatteur de quilles. Un jour, il rencontra dans les champs une jeune femme dont il n'avait pas encore obtenu les faveurs parce qu'une occasion favorable ne s'était jamais présentée jusque-là ; cette fois, tout paraissait devoir se prêter aux plus intimes désirs de chacun d'eux. Arrivés en face l'un de l'autre, ils s'arrêtèrent et la conversation s'engagea. Au bout d'un instant, la jeune femme, prétextant la fatigue, s'assit commodément sur un tas de cailloux qui se trouvait sur le bas-côté du chemin ; elle invita ensuite son compagnon à prendre place à son côté. La fine mouche dirigea habilement l'entretien vers un sujet scabreux, qui lui tenait particulièrement à cœur. Son interlocuteur lui fit l'aveu qu'il sacrifiait dix fois de suite à Vénus sans fatigue. La femme

exprima un doute et ajouta, comme par étourderie :

— Je voudrais bien vérifier le fait.

— Il ne tient qu'à vous de me mettre à l'épreuve, répliqua l'homme, piqué au jeu. Je fais même le pari d'atteindre la douzaine avec vous, parce que vous me faites l'effet d'être un morceau de roi.

— Je tiens votre pari, répondit la femme, flattée d'un tel éloge.

Les deux amoureux se mirent à la besogne, et, après chaque assaut, la femme prenait un caillou qu'elle rangeait en tas pour marquer le nombre de coups tirés.

Après la cinquième reprise, une discussion s'éleva entre les deux combattants.

— Vous ne m'avez livré que quatre attaques, dit la femme.

— Pardon, je vais livrer la sixième.

— Pas du tout ; ce sera comme mon tas de cailloux ou nous recommencerons.

L'homme, impatienté, éparpilla violemment du pied les cailloux assemblés par la femme et dit :

— Je me sens de force, avec semblable monture, à fournir les douze courses annoncées. Recommençons !

XLIII

AU SON DU TAMBOUR

Un garde champêtre était devenu veuf quelques années après son mariage ; il avait un fils qu'il éleva militairement ; il ne se départit jamais un seul instant de la surveillance qu'il exerçait sur son rejeton. Celui-ci ayant pris un bon numéro au tirage au sort ne fut pas astreint au service militaire. Deux ans plus tard, son père songea à le marier ; il avait jeté son dévolu sur une jeune fille du village, qui constituait un excellent parti pour son héritier. La demande ayant été agréée, les deux jeunes gens furent fiancés et le mariage fut fixé à une date très rapprochée.

La veille de la cérémonie, le garde champêtre fut pris de remords ; il se rendit compte des effets de l'éducation sévère avec laquelle il avait élevé son fils ; celui-ci, quelque peu nigaud, devait ignorer assurément ses futurs devoirs de mari. Son père s'enferma avec lui dans sa chambre et lui donna à mots

couverts les conseils qu'il jugea nécessaires ; il choisit plusieurs exemples parmi les animaux domestiques et lui parla, notamment, du chien et de la chienne et ajouta :

— Dès que tu seras couché, tu feras comme le mâle, tu te placeras sur ta femme. Je serai dans la chambre voisine avec mon tambour ; quand je ferai un *ra*, tu avanceras, et tu reculeras quand tu entendras un *fla*. Dès que tu seras prêt à remplir tes fonctions, tu me préviendras.

Le jour de la noce, tout se passa convenablement. Quand les invités se furent retirés, les jeunes époux regagnèrent la chambre nuptiale. Le père du marié avait pris place avec son tambour dans la pièce contiguë. Au bout d'un instant, le fils cria :

— Ça y est, papa !

Le garde se mit à battre fort lentement sur son tambour : *Ra !... Fla !... Ra !... Fla !...* Puis, il accéléra les coups de baguette, et, finalement, il frappa à coups précipités : *Ra ! Fla ! Ra ! Fla !*

— Arrêtez, papa ! Arrêtez ! s'écria tout à coup le marié éperdu, je pisse dans son ventre !

XLIV

GRIEFS RÉCIPROQUES

Après quelques semaines de mariage, deux époux éprouvèrent l'un pour l'autre un tel dégoût qu'ils introduisirent simultanément une demande en séparation de corps et de biens. Le juge les convoqua à son cabinet ; il donna d'abord la parole à la femme, la priant d'exposer les griefs dont elle avait si fort à se plaindre. La femme demeura bouche close ; il fut impossible d'en obtenir la moindre parole ; le juge la pressait d'articuler ses plaintes ; c'était peine perdue ; il perdait patience, quand la femme dit à mi-voix :

— C'est tellement monstrueux que je n'ose vraiment pas dévoiler l'action infâme dont se rendait coupable celui que j'ai le malheur d'avoir comme mari.

— Il faut cependant que je sache si les moyens de reproches que vous alléguez contre lui sont justifiés ou non.

La femme, se levant vivement tout à coup,

se dirigea vers un tableau noir qui se trouvait dans le cabinet du juge ; elle prit un morceau de craie et écrivit :

MULET.

Cela fait, elle se rassit et ne dit mot.

— Que signifie cette inscription ? interrogea le juge. Je ne comprends point. Expliquez-vous donc.

La femme se leva une seconde fois ; elle se dirigea vers le tableau noir et effaça les quatre dernières lettres du mot MULET ; ne voyant plus qu'une M, le juge dit :

— Je ne comprends pas davantage ; tout à l'heure, je lisais MULET, maintenant, je ne vois plus qu'une M.

— C'est vrai, dit la femme ; *il manque ulet.*

Le juge, qui avait compris, regarda le mari d'un air furieux, lui demandant si les raisons invoquées par sa femme étaient fondées.

— Il m'était impossible de me rendre compte de l'acte imputé à crime par ma femme, répondit le mari ; vous en aurez la preuve par cette inscription.

L'homme écrivit sur le tableau noir :

COCU JUS DU ÉLÉPHANT.

Après avoir lu cet hiéroglyphe auquel il ne comprenait mot, le juge en demanda le sens.

— Lisez les mots à l'envers, en allant de droite à gauche, dit le mari, et vous serez édifié.

Le juge, comprenant, renvoya les deux époux dos à dos.



XLV

POUR SON ARGENT

A l'occasion de la foire de la Saint-Jean, un jeune homme de la campagne s'était rendu à Amiens. Le soir, il fut accosté par une marchande d'amour de bas étage, qui faisait commerce de ses charmes quelque peu flétris ; il la suivit chez elle et passa une partie de sa nuit en compagnie de cette fleur du trottoir. Quelques jours plus tard, ce jeune homme s'aperçut qu'il avait reçu un coup de pied de Vénus, — « un coup de cotron », comme on dit en picard ; — il eut recours à la science du médecin.

L'année suivante, le jeune villageois retourna à la Saint-Jean ; en se promenant avec l'un de ses camarades, il reconnut la fille qui l'avait avarié un an auparavant.

— Tiens, dit-il à mi-voix à son ami, voici celle qui m'a procuré mon sale poulain à la foire de l'année dernière.

Entendant cette réflexion, l'habituée du trottoir s'arrêta, et regardant fixement celui

qui venait de la formuler, elle dit tout haut :

— Voyez donc, ce pingre ; de quoi se plaint-il ? Pour les trente sous qu'il m'a donnés, croyait-il avoir un cheval de brasseur ?



XLVI

CRUELLE VENGEANCE

Un dimanche soir, il y avait nombreuse réunion dans une maison particulière à la suite d'un repas donné à l'occasion des travaux de la moisson. Pour terminer la soirée, on organisa différents jeux de cartes, de dames, de dominos, etc. L'un des convives, qui ne prenait part à aucun jeu, s'était assis derrière une dame passionnée pour les cartes ; à un moment, il donna son avis sur un coup douteux ; il ne fut point du goût de la joueuse, qui invectiva son voisin et s'oublia au point de lui administrer une giroflée à cinq feuilles. L'homme, qui ne s'attendait point à une pareille insulte, cacha son dépit ; mais, quand la partie fut terminée, il se leva, et, saisissant le dossier de la chaise de la harpie qui l'avait souffleté, il inclina vivement son siège et releva les jupons et la chemise de la femme de manière à exposer à la vue des assistants ce que les dames mettent tant de soin à cacher. Soulevant la

chaise, l'homme tourna sur lui-même, disant à ceux qui se trouvaient là :

— Veuillez examiner minutieusement, je vous prie, si c'est un homme ou une femme. Dans le premier cas, pour laver l'insulte qui m'a été faite, nous devrons nous rendre sur le terrain...

— C'est une femme ! c'est une femme ! s'écrièrent d'une voix unanime en l'interrompant les témoins de cette scène peu banale.

— Dans ce cas, répliqua l'homme en reposant la chaise sur ses pieds, je ne puis exiger d'elle qu'elle me rende raison.



XLVII

LE CHAT

Un jeune marié, quelque peu simple d'esprit, n'eut rien de plus pressé, la première nuit de ses noces, en entrant dans le lit nuptial, que de prendre possession de sa femme. Mais celle-ci, qui avait vu le loup et qui entretenait des relations avec l'un de ses voisins, eut l'idée, d'accord avec son amant, de retarder le moment d'appartenir à son époux. Elle s'était fait accompagner par un jeune chat noir qu'elle avait élevé ; quand elle se fut mise au lit, elle s'étendit sur le dos et plaça son chat entre ses deux cuisses ; l'animal, à la chaleur, se roula en boule et se mit à ronronner. Lorsque le mari se fut déshabillé, il pénétra dans le lit et s'y prit si brutalement pour acquitter ses premiers devoirs conjugaux que sa femme lui dit :

— Prends garde à mon chat, il pourrait te griffer si tu ne le caresses pas doucement tout d'abord.

A peine avait-elle prononcé ces mots que

le chat, se sentant pressé par une sorte de cheville, se réveilla en colère et mordit à belles dents ce qu'il prenait pour un bâton ; avec ses griffes, il laboura l'instrument du brutal et les deux grelots qui l'accompagnaient, puis il s'échappa.

Le marié sauta à bas du lit en poussant des cris de douleur, jurant que, désormais, il laisserait bien tranquille le chat de sa femme. Cette dernière pansa les blessures du benêt, se réjouissant intérieurement de la réussite complète de son stratagème.

Le lendemain, le nouvel époux garda le lit ; sa mère alla le voir et s'informa de la cause qui le retenait couché ; après de multiples questions, le nigaud avoua que le chat de sa femme était si méchant qu'il l'avait ensanglanté sur certaine partie du corps.

— Ce que tu me racontes là est impossible, dit la bonne femme ; ce chat n'a point de dents, il ne saurait donc te mordre.

— Je vous répète qu'il m'a mordu et griffé mon outil.

Comme le marié et sa mère se trouvaient seuls en ce moment dans la chambre nuptiale, la bonne femme alla tirer le verrou et vint se placer en face de son fils ; elle se baissa et, relevant ses jupons et sa chemise, elle lui fit voir son propre chat.

— Tu vois bien, lui dit-elle, qu'il n'a ni dents ni ongles.

— Votre chat, répondit l'autre, n'a point

de dents, c'est vrai, mais c'est parce qu'il est plus vieux que celui de ma femme, mais je vois bien qu'il tire la langue.



XLVIII

LA BOITEUSE

Des jeunes gens prenaient plaisir à plaisanter l'un de leurs camarades qui courtisait une jeune fille boitant très bas ; il ne répondait à aucun de leurs quolibets ; cependant, un jour, poussé à bout sans doute, il leur dit :

— Riez tant que vous voulez, je m'en bats l'œil ; aucun de vous autres n'éprouve avec sa maîtresse une aussi grande jouissance que celle que me donne ma bonne amie. Pour faire l'amour, nous nous mettons debout ; avant de faire une façon, je place une brique sous le pied de la plus courte jambe de ma maîtresse, et aussitôt que je l'ai enfilée, je lance un fort coup de pied sur la brique, que j'envoie au loin. Ma bonne amie, perdant l'équilibre, se met aussitôt à osciller sans discontinuer, et, en se balançant ainsi, je me trouve dispensé de faire aucun mouvement ; toute la fatigue est pour elle et le plaisir que j'éprouve en est plus grand.

XLIX

LES PRUNES

A l'occasion de la fête du village, un fermier avait invité plusieurs de ses parents et amis du dehors ; il en retint quelques-uns à coucher ; parmi ces derniers se trouvait un jeune homme, qui ne manqua point de courtiser la fille de son hôte, jeune personne d'une grande beauté, mais d'une simplicité qui faisait le désespoir de sa mère ; aussi était-elle l'objet d'une surveillance attentive et incessante.

Après un dîner plantureux et de longue durée, le jeune homme et la jeune fille se rendirent au bal et dansèrent pendant une bonne partie de la nuit. De temps à autre, les danses cessaient pour permettre à la jeunesse de se rendre dans la salle du café afin de prendre des rafraîchissements. Il était d'usage dans ce village que chaque cavalier offrît à sa danseuse une prune à l'eau-de-vie. Quand les divertissements eurent pris fin, le couple dont il est ici question prit le che-

min du domicile de la jeune fille ; en chemin, celle-ci éprouva quelque malaise ; elle se plaignit de nausées et de maux de ventre. Son cavalier, qui se disait étudiant en médecine, lui fit promettre qu'elle viendrait le trouver dans sa chambre si son indisposition s'aggravait ; il pourrait ainsi l'ausculter plus commodément.

La jeune fille, ne se sentant pas mieux, s'assura que tout le monde était endormi dans la maison, et s'avança pieds nus vers la chambre du jeune homme ; dès qu'elle fut entrée, celui-ci, qui l'attendait, la fit déshabiller complètement et l'ausculta minutieusement. Après cette opération, il dit :

— Je vois ce que c'est ; ce sont les prunes que vous avez absorbées qui vous incommodent ; ne vous en inquiétez point ; j'ai sur moi ce qu'il faut pour vous soulager.

Le joyeux drille fit coucher l'innocente dans son lit, puis il éteignit la chandelle ; après quelques difficultés, il introduisit son membre dans le petit endroit secret du corps de sa compagne, lui disant :

— Je vais extraire de votre ventre les prunes qui vous font souffrir et vous serez guérie.

C'est ce qui fut fait, au grand contentement de la fille, qui prenait plaisir à cette opération, plusieurs fois répétée. Brisés de fatigue, les deux jeunes gens s'endormirent, et il faisait grand jour lorsque la fille se

réveilla ; elle jeta un coup d'œil sur son compagnon, qui avait rejeté le drap et la couverture et dormait à poings fermés sur le dos ; elle releva sa chemise et vit qu'il était conformé autrement qu'elle. Sans s'attarder plus longtemps à l'examen du tableau qu'elle avait sous les yeux, elle s'habilla vivement pour retourner dans sa chambre, mais, en sortant, elle rencontra sa mère, qui la cherchait et qui l'entraîna vivement dans la salle où elle l'interpella avec violence sur sa conduite désordonnée.

— Malheureuse, qu'as-tu fait ? lui criait-elle. Tu viens de laisser cueillir ce que tu avais de plus précieux en toi, ce que j'avais pris jusqu'ici tant de soin à te faire garder. Tu t'es laissée enjôler par ce jeune godelureau et tu t'apercevras bientôt que ton corsage sera trop petit.

— J'ai beaucoup d'obligations, au contraire, à mon cavalier, répondit la naïve enfant. Sans lui, j'aurais fait une maladie, m'a-t-il déclaré. J'avais mangé des prunes à l'eau-de-vie qui n'avaient point digérées et qui étaient descendues dans mon ventre ; elles me faisaient souffrir horriblement ; c'est ce bon jeune homme qui me les a retirées ; pour la première, il n'a pas manqué de mal, ni moi non plus...

— Que me chantes-tu là, pauvre insensée ?

— La pure vérité ; il a introduit par le

trou qui me sert à pisser une cheville un peu trop grosse...

— Mais, malheureuse, il ne t'a rien ôté du tout, au contraire ; tu verras dans neuf mois.

— Je ne suis pas aveugle, pourtant ; j'ai bien vu les deux prunes qui se trouvaient sous sa cheville.



L

LES DEUX VIEUX

Un bon vieux déambulait péniblement dans les rues lorsqu'il fit la rencontre d'une femme de son âge qui l'invita à entrer chez elle. Leur conversation roula sur les souvenirs de leur enfance et de leur jeunesse. L'homme dit tristement :

— J'en ai pincé pour toi pendant longtemps.

— Moi aussi, répondit la femme ; aujourd'hui, nous sommes libres l'un et l'autre, nous pouvons associer nos destinées et réaliser ainsi les désirs de notre jeunesse.

— A quoi bon ? Je ne pourrais plus m'acquitter des devoirs qu'un mari rend à sa femme.

— Comment, tu ne pourrais plus..., dit la femme en achevant son interrogation par un geste expressif.

— Non, il n'y a plus rien, rien de rien.

— Dans ce cas, je vaux mieux que toi ;

mon trou me reste et il est toujours prêt à recevoir la cheville.

— C'est bien possible, mais précisément ta peau vaut moins que la mienne, elle est trouée en deux endroits.



LI

UN PÈLERINAGE

Un joyeux compagnon qui aimait à boire un coup et à en tirer deux avait toujours le mot pour rire. C'est lui qui disait un jour à son curé avec lequel il admirait le courage d'un couvreur qui travaillait de son métier au sommet du clocher :

— Si les cabarets se trouvaient à cette hauteur, pour sûr j'aurais bien quarante mille francs de plus que je ne possède.

Ce gai compère, qui avait aussi plus d'un tour dans son bissac, était marié à la plus laide femelle que l'on pût voir : borgne, laide, revêche, langage rude et grossier, telle était la compagne à laquelle il se trouvait associé ; elle lui reprochait souvent sa conduite en ces termes :

— Bougre d'ivrogne et de putassier, tu n'es bon qu'à boire et à monter sur toutes les putins du village et des environs.

En effet, c'étaient là les péchés mignons de notre joyeux drille. Très généreux au

temps de sa splendeur, il se trouva ensuite réduit à payer ses Vénus de rencontre avec le lard volé au saloir du ménage.

Un jour, lassé d'entendre les jérémiades de sa peu douce moitié, il lui proposa le plus sérieusement du monde de lui fournir la preuve que ses accusations étaient injustes.

— Tu me reproches sans cesse, lui dit-il, de te cocufier ; parions que je suis plus cocu que toi. Je te mènerai à saint Gobain et nous verrons bien.

Chacun sait que les époux cornards se rendent en pèlerinage à saint Gobain pour avoir la confirmation de leur infortune conjugale ; après qu'ils ont récité de ferventes prières aux pieds de la statue du bienheureux, ils font trois fois le tour de l'autel à reculons et les cornes sortent du front de ceux qui sont cocus.

Notre gai luron entreprit donc ce pèlerinage en compagnie de sa femme ; ils se conformèrent aux pratiques habituelles. En faisant le tour de l'autel, le mari, qui venait derrière sa femme, colla sur son front, avec de la poix, des ongles de porc dont il s'était muni au préalable ; la cérémonie terminée, il se tourna vers sa femme stupéfiée et lui dit, moitié figue, moitié raisin :

— Tu ne nieras plus maintenant tes infidélités et tu ne m'accuseras plus de t'avoir cocufiée, puisque j'ai deux cornes sur le front et que tu n'as rien.

— Non, non, cela ne peut pas être, se récria la femme ; saint Gobain s'est trompé ; tu ne peux pas avoir deux cornes puisque je ne l'ai fait qu'une malheureuse fois avec Noël le boiteux, de qui est notre fille.

— C'est bon, c'est bon, dit philosophiquement le mari ; j'étais bien sûr que c'est moi qui le suis. Gueuleras-tu encore, maintenant ?



LII

AU BÉNITIER

La veille d'une fête religieuse, une jeune fille avait été à confesse pour recevoir la communion le lendemain. Elle s'accusa, entre autres choses, de certain attouchement qui lui paraissait être très grave ; après s'en être fait longtemps prier par le prêtre, qui exigeait des détails, elle déclara que son bon ami lui avait un soir pris sa main droite et qu'il l'avait introduite dans sa culotte ; pendant un certain temps, elle avait serré son membre entre son pouce et son index ; elle lui avait sans doute fait du mal puisque l'instrument en question avait versé des larmes abondantes sur ses doigts. Pour les laver de ce péché très grave, le confesseur imposa à sa pénitente de plonger dans le bénitier les deux doigts coupables et de les y laisser aussi longtemps qu'elle avait tenu l'objet qui l'avait fait pécher.

La jeune fille s'acquitta donc sans retard de l'accomplissement de sa peine ; elle se

trouvait depuis quelques instants debout au bénitier, quand l'une de ses compagnes les plus intimes ouvrit la porte de l'église et se trouva nez à nez avec elle.

— Que fais-tu donc là? lui demanda, étonnée, la nouvelle venue.

L'autre lui fit le récit complet de ce qui s'était passé au tribunal de la pénitence.

— Dans ce cas, s'écria la seconde jeune fille, je ne me confesserai pas aujourd'hui ; M. le curé est trop sévère ; mon cul pourrirait dans le bénitier, car, depuis ma dernière confession, mon bon ami m'a enfilée tant de fois que je n'en saurais dire le nombre.



LIII

LES ŒUFS CASSÉS

Un domestique de charrue avait noué depuis quelque temps des relations intimes avec la servante qui était employée dans la même ferme que lui. Celle-ci, sachant que son amant allait faire la sieste à l'heure de midi sur un tas de bottes de foin tassées au-dessus de l'aire de la grange, allait le rejoindre toutes les fois qu'elle le pouvait. Or, un jour, en arrivant dans l'aire de la grange, elle aperçut le valet de cour qui se reposait, étendu sur des gerbées ; voyant la servante gravir les échelons de l'échelle conduisant au grenier à foin, le valet de cour lui demanda ce qu'elle allait faire là-haut ; elle lui répondit que sa dame l'envoyait dénicher des œufs parce que plusieurs poules y perdaient leurs œufs. Satisfait de cette réponse, le valet referma les yeux pour faire un somme.

La servante s'étendit sur le foin à côté du domestique ; celui-ci, qui l'attendait, ne perdit point de temps aux bagatelles de la

porte ; il l'enfila prestement ; l'assaut terminé, il s'étendit sur le foin à côté de sa maîtresse qu'il se mit à lutiner pour une seconde chevauchée.

Le valet de cour, qui sommeillait, sentit tout à coup un liquide gluant qui lui tombait sur la figure ; il y porta la main pour s'essuyer et s'écria, mécontent :

— Dis donc, Catherine, fais attention, tu vas casser tous les œufs ; je sens du blanc qui me dégouline sur la margoulette.



LIV

PRENDS GARDE, PAPA

Un petit gamin couchait dans la même chambre que ses parents. Son père et sa mère formaient entre eux le couple le plus bizarre au point de vue physique ; la femme était grande, grosse et suait la santé par tous les pores, tandis que le mari était petit, maigre, chétif. Or, un matin, les deux époux croyant leur enfant encore profondément endormi, se mirent à faire la bête à deux dos. Aux craquements du lit, leur fils se réveilla soudain et jeta par ses cils demi-clos un regard sur le lit de ses parents ; il vit son père étendu sur sa mère, tandis que le corps de cette dernière était agité par de brusques et fréquents soubresauts ; l'enfant, épeuré, s'écria en se dressant sur son lit :

— Prends garde, papa, et tiens-toi bien, surtout, sinon maman finirait par te jeter à terre avec de pareilles secousses.

LV

LES TROIS NONNES

Un jeune homme de la campagne s'était rendu à la ville voisine pour ses affaires ; il profita de l'occasion pour aller voir une de ses proches parentes, qui était religieuse. Avant que d'entrer au parloir, il éprouva la nécessité de se soulager ; il se dirigea vers un coin sombre dans la cour et se plaça en face d'une fenêtre et déboutonna sa culotte. Derrière la vitre de la fenêtre, qui était dépourvue de rideau, apparut une jeune religieuse qui, à la vue du tableau qu'elle avait sous les yeux, appela une sœur et lui demanda :

— Quelle est donc cette sorte de viande que ce monsieur tient à la main ? C'est du mou, n'est-ce pas ?

Entendant du bruit, le jeune homme leva la tête et aperçut les deux nonnettes qui le regardaient avidement ; elles étaient toutes deux d'une beauté ravissante sous leur

guimpe, qui leur seyait à ravir ; son membre s'allongea et grossit aussitôt.

— Non, ce n'est pas du mou, dit la seconde religieuse, c'est plutôt du tirant.

Une troisième sœur fut appelée pour donner son avis ; elle était encore d'une beauté plus remarquable. Le jeune homme, qui continuait de demeurer dans la même position, comme hypnotisé par les regards ardents de ces trois pucelles, secoua son membre dès qu'il eut fini de pisser ; il prolongea cet exercice peut-être outre mesure, aussi son instrument prit-il de plus grandes proportions.

— Ce n'est ni du mou ni du tirant, dit la troisième sœur à ses deux compagnes, c'est un os moelleux, ne voyez-vous pas la moelle qui s'en échappe ?



LVI

LES DEUX COMPAGNES

Deux jeunes filles intimement liées depuis l'enfance et d'esprit fort simple, avaient pris l'engagement que, dès que l'une d'elles serait mariée, elle instruirait l'autre de ce qui se serait passé pendant la première nuit de ses noces.

Or, à quelque temps de là, la plus gentille se maria. Dès le lendemain, sa compagne alla la trouver au saut du lit.

— Instruis-moi donc ainsi qu'il a été convenu, dit-elle à la mariée. Je grille de savoir ce qui t'est arrivé, d'autant que tu as les traits tirés et la figure défaite.

— Ah ! ne m'en parle pas ; mon mari m'a fait une peur atroce au début ; il a dans les jambes une sorte d'animal velu qui s'agite constamment ; il allait défoncer mon nombril si je ne lui avais pas prêté mon trou pisseur, où il se démena comme un beau diable et finit par y cracher de colère en se retirant.

LVII

LES DEUX CHARCUTIERS

Deux charcutiers ventrus et débordant de graisse se trouvaient devant leur étal, au franc marché d'un bourg du voisinage. En attendant la pratique, ils se contaient toute espèce de craques. L'un d'eux dit à l'autre :

— Un jour, avec un cochon de cent quatre-vingts livres, j'ai fait cent mètres de boudin.

Son interlocuteur laissa passer cette craque sans sourciller ; il repartit aussitôt :

— Ton père était beaucoup plus habile que toi ; avec un petit bout de boudin, il a fait un cochon de deux cents livres, — car c'est bien ton poids, n'est-ce pas ?



LVIII

JUGEMENT SINGULIER

Deux maraîchères se présentèrent un jour devant le juge pour un différend qui les divisait. Le cas était épineux ; pour se tirer d'affaire, le juge rendit une sentence au moins bizarre ; il renvoya les parties en les ajournant à son tribunal dans un délai de six mois ; elles devront alors se présenter l'une et l'autre devant lui et lui faire connaître le légume le plus hâtif qu'elles cultivent.

— Ce n'est point la peine d'attendre si longtemps, dit l'une d'elles ; je suis seule à posséder une variété de carottes dont la germination est très brève ; elle sort de terre dans la huitaine et je la livre à la consommation trois semaines plus tard.

La seconde maraîchère qui, bien que mariée, passait pour faire le commerce de ses charmes, dit à son tour :

— Moi, je cultive une variété d'asperges qui, dès qu'elles sentent les poils de mon

con, s'allongent de deux fois la dimension de ce doigt, fit-elle en montrant son index, et elle grossit en même temps de quatre fois ce doigt dans l'espace d'une minute.



LIX

RIEN QUE L'ÉCORCHÉ

Un jeune homme faisait depuis longtemps la cour pour le bon motif à l'une de ses voisines ; celle-ci lui laissa prendre, par la suite, quelques privautés, mais rien de plus ; c'est en vain qu'il essaya de jouir des dernières faveurs ; il trouva toujours une résistance opiniâtre ; il eut beau faire, elle tint bon contre ses entreprises. La lutte qu'il eut à soutenir eut pour résultat de l'animer davantage pour arriver à ses fins ; un jour ou l'autre devait sonner l'heure de la bergère.

En effet, une occasion propice s'étant présentée, il poussa ses affaires avec une telle impétuosité qu'il ne trouva plus qu'une faible opposition ; il s'aperçut alors que si sa bonne amie n'avait pas cédé jusque-là, ce n'était point la vertu qui l'avait retenue ; elle lui avoua qu'elle redoutait surtout les souffrances de cette opération dès qu'elle eut vu l'instrument qui devait entrer dans son corps et qui lui parut de dimensions trop

volumineuses pour son ouverture. Par de bonnes paroles et de douces caresses, son bon ami parvint à la rassurer et obtint la permission de palper son petit endroit, puisqu'il lui avait accordé faveur semblable en ce qui le concernait ; elle parut tout à coup céder au désir de tenter une expérience qu'elle souhaitait et qu'elle redoutait ; prise tout à coup d'une nouvelle crainte, elle releva ses jupes et sa chemise, disant à son amoureux :

— Tiens, regarde ; jamais ton outil ne pourra entrer ; il est trop gros ; demeurons tranquilles.

— Essayons tout de même ; si je te fais trop de mal, je cesserai aussitôt ; mais, crois-moi, le plaisir que tu éprouveras ensuite compensera bien au delà les petites souffrances du début.

Prenant une résolution soudaine, la craintive enfant dit au jeune homme en portant le doigt sur son instrument :

— Soit, essayons, je le veux bien, mais tu ne l'introduiras que jusque-là, rien que ce qui est écorché.

— Je ne demande pas mieux, je t'obéirai.

— Jure-le-moi.

— Je te le jure, dit le jeune homme en levant la main.

— Rien que l'écorché.

— Rien que l'écorché, c'est dit.

Sur cette promesse, la pucelle s'étendit sur le dos et se livra de grand cœur à son amoureux, qui observa les conventions. Au lieu des souffrances qu'elle redoutait, la belle enfant éprouva de délicieuses jouissances ; elle prit goût à cet exercice, nouveau pour elle. Tout en se trémoussant sous son bon ami elle lui dit à voix entrecoupée, toute palpitante :

— Enfonce-le davantage, je t'en supplie.

— Impossible, tu m'as fait jurer que je ne devais introduire que l'écorché.

— Enfonce, enfonce.

— Je ne veux pas manquer à mon serment.

— Que n'est-il écorché jusqu'à tes deux boules ! dit la fille en soupirant langoureusement.



LX

DEMANDE EN DIVORCE

Une jeune femme, mariée depuis quinze jours, arriva un matin tout en pleurs chez sa mère.

— Qu'as-tu donc ? demanda celle-ci. Ton mari se montre-t-il donc exigeant sur l'article et ne te laisse-t-il point de repos ?

— Plût au ciel que vous disiez la vérité ! fit la fille entre deux sanglots.

— As-tu donc à te plaindre de lui sous ce rapport ?

— Hélas !...

— Il ne remplit pas ses devoirs aussi souvent que tu le voudrais ?

— Grands dieux ! il ne s'en est jamais acquitté ; je suis encore dans le même état que la première fois que je suis entrée dans le lit nuptial.

— Est-ce Dieu possible ? T'aurait-il prise en dégoût ?

— Il n'a rien.

— Si tu me dis la vérité, il y a là un cas

de divorce. Il ne nous faut point perdre de temps ; nous allons consulter un homme de loi sans retard.

Le jour même, la mère et la fille se présentaient chez un homme de loi à qui la jeune femme demanda quelle était la marche à suivre pour introduire une demande en divorce contre son mari.

— Quels sont les griefs que vous avez à faire valoir contre votre mari ?

La jeune femme, intimidée, n'osa point, par pudeur, faire connaître la cause réelle de sa demande en divorce ; elle s'embrouilla à tel point dans ses explications diffuses que l'homme de loi ne comprit pas un mot ; il perdait patience et allait renvoyer ses deux visiteuses, quand la mère, s'apercevant de la mauvaise tournure que prenait l'affaire, vint au secours de sa fille et dit :

— Ma pauvre enfant n'a pas eu de chance, et elle n'ose pas vous dire le fin mot, parce qu'elle n'a point l'expérience de la chose ; moi, je puis vous le faire connaître ; eh bien, voilà : mon gendre ne *la bitte* pas.

— Il a quitté la maison conjugale ?

— Non.

— Il ne demeure plus avec sa femme ?

— Si.

— Alors, expliquez-vous ; je ne comprends pas du tout.

— Puisque vous êtes marié, monsieur,

vous savez quels sont les devoirs d'un époux envers sa femme : il doit *la bitter*.

— Certainement, le mari et la femme doivent demeurer ensemble.

— Oui, c'est vrai, mais cela ne suffit point ; quand l'homme est couché avec sa femme, il doit *la bitter*.

— C'est bien ce qui a lieu pour votre fille et pour votre gendre.

— Pas du tout, il ne *la bitte* pas.

— Décidément, fit l'homme de loi en frappant du poing sur sa table, je n'en comprends pas plus avec l'une qu'avec l'autre.

La mère reprit aussitôt :

— Mon gendre ne peut pas *bitter* (coïter) ma fille, puisqu'il n'a pas de *bitte (membrum virile)*.

Ce fut une révélation pour l'homme de loi qui s'écria, en manière de conclusion :

— Votre cas est clair ; vous aurez gain de cause.



LXI

LE CIEL DE LIT

Il existe dans certains villages une coutume traditionnelle qui se pratique à l'occasion des mariages. Les jeunes gens invités à la noce pénètrent furtivement dans la chambre nuptiale et y préparent différents tours dont seront victimes les nouveaux époux.

Un jour, des loustics suspendirent un grelot au ciel de lit dans la chambre des mariés qui les avaient invités à leur noce ; cette opération fut faite hâtivement et avec tant de maladresse que le ciel de lit fut à moitié détaché, aussi, quand les deux époux furent couchés et que le mari voulut cueillir la fleur virginale de sa femme, un craquement sinistre se fit entendre, qui fut aussitôt suivi de la chute du couronnement du lit ; le marié reçut tout le poids de ce fardeau ; il fut assez grièvement blessé et dut remettre à plus tard l'opération à peine commencée.

La jeune femme avait une tante religieuse

que la règle de sa communauté n'autorisait point à assister à des cérémonies profanes ; elle avait fait promettre à sa nièce de venir lui rendre visite avec son mari le surlendemain de ses noces. Comme l'époux, éclopé, ne put accompagner sa femme, cette dernière se rendit seule au couvent ; sa tante s'en montra étonnée et sollicita des explications.

— Mon mari m'a chargée de l'excuser auprès de vous, ma tante ; il garde le lit depuis avant-hier soir par suite d'un accident.

— Mon Dieu, que lui est-il donc arrivé ? interrompit la religieuse ; j'ai cependant bien prié pour vous.

— Nous étions couchés depuis un instant quand le ciel de lit est tombé à plat sur nous, quand je dis sur nous, c'est une façon de m'exprimer...

— Tu n'as pas été blessée, mon enfant, c'est une permission de la sainte Vierge, qui te couvrait parce que tu as une grande dévotion pour elle.

— Ce n'est point cela, ma tante ; je n'ai rien eu, c'est vrai, mais mon mari a reçu tout le poids sur le dos ; c'est lui qui me couvrait, puisque j'étais sous lui...

— Tais-toi, petite polissonne, interrompit la nonne, qui avait sans doute compris.

LXII

PRÉSENCE D'ESPRIT

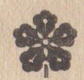
Un curé poursuivait de ses assiduités l'une de ses jeunes paroissiennes, mariée à un forgeron ; elle résista pendant quelque temps, mais elle finit un jour par succomber ; elle fixa un rendez-vous pour le samedi suivant, après le salut ; en quittant l'église, le soir, le curé devait s'introduire par la fenêtre dans la chambre à coucher de celle qui allait devenir son amante.

Le curé arriva exactement à l'heure dite et sans encombre ; la femme l'attendait, couchée dans son lit ; elle l'invita à se déshabiller complètement et à venir la rejoindre ; c'est ce qu'il fit hâtivement. Quand il eût retiré sa chemise, il se dirigea vers le lit à tâtons, car l'obscurité était complète. En passant sur une trappe mal assujettie, qui bascula, il se sentit précipité dans le vide ; il venait de tomber dans le sous-sol, qui servait d'atelier au forgeron ; ce dernier, quelque peu crédule, se signe à cette apparition soudaine d'un homme dans un état d'absolue nudité, et, tout tremblant, lui demande ce qu'il désire.

Le curé n'avait ressenti aucun mal dans cette chute ; sans perdre sa présence d'esprit, il dit en prenant à pleine main sa colichemarde, qui lui battait le nombril :

— Mon ami, le bon Dieu m'envoie ici en ligne directe vous commander un cent de clous comme celui-ci.

L'homme obéit et, pendant qu'il exécutait le travail, le curé, montant sur l'enclume, s'éleva à la force des poignets pour repasser par la trappe et aller rejoindre la femme du forgeron.



LXIII

CHEZ LE GARDE FORESTIER

Il y a de cela bien longtemps. Un curé avait acheté des fagots qu'il résolut de charrier lui-même avec son cheval et sa charrette. Tout alla bien pour les premières voitures, mais la dernière fut chargée plus lourdement que les autres afin d'éviter un voyage, d'autant plus que le soir tombait. Le cheval s'était mis en marche et avait rejoint l'allée principale du bois. Jusque-là, le curé avait prêté une grande attention à la direction de sa voiture, mais, par suite d'une distraction, sans doute, il négligea de surveiller son cheval, qui s'écarta de la bonne voie et entraîna les deux roues dans de profondes ornières boueuses, d'où il fut impossible de le dégager, malgré les plus grands efforts. En désespoir de cause, le curé appela à son aide ; le garde forestier, qui se trouvait dans le voisinage, accourut aussitôt ; il aida de toutes ses forces à sortir la voiture de l'ornière, mais ce fut peine inutile. La nuit étant venue, il

n'y avait d'autre parti à prendre que de dételer le cheval et de revenir le lendemain matin avec du renfort ; c'est ce qu'il proposa au curé ; mais ce dernier ne se souciait pas de rentrer dans son village monté à poil sur sa jument ; il rusa et finit par réussir à se faire inviter par le garde à souper et à passer la nuit chez lui.

Le cheval ayant été mis à l'écurie, le garde fit entrer son hôte dans la maison ; il mit sa jeune femme au courant. La table était préparée ; un troisième couvert fut ajouté et les trois convives mangèrent de bon appétit. Après le souper, on causa gaiement au coin du feu ; le curé fit de l'œil à son hôtesse ; elle y répondit de son mieux et lui laissa espérer qu'elle comblerait ses désirs.

Il n'y avait qu'un lit dans la maison ; le garde proposa d'en retirer un matelas pour dresser un second lit à terre dans la pièce voisine ; mais sa femme, qui avait un projet en tête, objecta qu'elle n'avait plus de draps propres.

— Nous coucherons tous les trois dans notre lit, dit-elle ; à la guerre comme à la guerre. D'ailleurs, une nuit est bientôt passée. M. le curé se couchera le premier, du côté du mur ; tu te mettras de l'autre côté et je me placerai entre vous deux.

C'est ce qui fut accepté d'un commun accord. Le mari ne tarda pas à s'endormir

d'un profond sommeil. Sa femme et son hôte attendaient ce moment pour se bécoter à sa santé, puis ils mirent en pratique ces paroles de l'Évangile : « Soulagez-vous les uns les autres. » Le jour allait paraître, quand le curé livra son sixième assaut ; le garde, réveillé à demi par les craquements du lit et sentant des trépidations, rêva de la voiture embourbée ; il dit à haute voix, sans ouvrir les yeux :

— Pour moi, monsieur le curé, vous ne sortirez pas de ce trou-là si vous ne déchargez point.



LXIV

POUR UN LOUIS

Un dimanche soir, deux camarades légèrement éméchés par les libations qu'ils venaient de faire, sortirent du cabaret en même temps, après qu'ils eurent réglé leur écot. A peine sortis dans la rue, l'un d'eux, qui était célibataire, dit à l'autre :

— J'ai une envie de pisser qui me coupe les flancs.

— Moi aussi, répondit l'autre, qui était marié ; faisons jouer les grandes eaux.

Ils se mirent donc à pisser de compagnie, juste en face d'une fenêtre qui était vivement éclairée par un quinquet placé à l'intérieur de la maison. Celui des deux pochards qui était marié jeta un regard indiscret sur son camarade ; surpris du volume extraordinaire de ce qu'il tenait à la main, il lui dit :

— Tu es monté comme un baudet, compère.

— Tu exagères ; c'est parce que tu vois double.

— Mais non, je n'en vois pas deux ; j'en vois un qui paraît bien gros comme deux.

La discussion se poursuivit pendant quelque temps ; s'entêtant, comme un ivrogne, et voulant avoir le dernier, celui qui était marié dit :

— Avec un tel engin, tu ne pourrais jamais enfiler Brigitte.

C'était le nom de la femme de celui qui parlait.

— Je ne suis jamais resté en affront devant n'importe quelle femme, repartt le célibataire, et certes, j'en ai eu plus d'une.

— Je te parie que tu n'y parviendrais pas.

— Je tiens ton pari. Quel est l'enjeu ?

— Vingt francs.

— D'accord !

Et les deux pochards se frappèrent dans la paume de la main droite.

Le mari de Brigitte, arrivé à sa porte, entra vivement chez lui, priant son camarade d'attendre dehors.

— Femme, dit-il, je viens de faire un pari que tu gagneras assurément.

Et il lui raconta avec force détails ce qui venait de se passer ; à ce récit, Brigitte se réjouit intérieurement de l'essai qu'elle allait pouvoir faire d'un instrument qui la chan-

gerait du tout petit équipage dont était pourvu son mari, mais elle ne laissa rien voir à ce dernier de la satisfaction secrète qu'elle éprouvait, au contraire.

— Malheureux, lui dit-elle avec une feinte colère, tu n'y songes pas, moi, te faire cocu ? Je t'ai toujours été fidèle.

— Je le sais, mais tu gagneras vingt francs ; c'est une occasion qui ne se présente pas tous les jours.

— Non, je ne veux pas me prêter à ta fantaisie. Si tu perdais ?

— Non, je suis sûr qu'il n'entrera pas. Va, exécute-toi ; on ne trouve pas vingt francs dans le pas d'un cheval.

— Je n'oserai jamais commettre une telle infidélité.

— Ne crains rien, femme, je serai là et je veillerai au grain.

Bref, le mari mit tant d'insistance que la femme, qui avait hâte de tenter l'épreuve, crut le moment venu de cesser toute résistance ; elle avait suffisamment joué son rôle.

Le célibataire fut appelé ; il arriva sans plus attendre ; son compère lui ouvrit la porte de la chambre à coucher, où Brigitte s'était étendue sur le lit ; il exhiba son gigantesque braquemart, et l'opération commença. La femme se mit à geindre de toutes ses forces bien que l'engin eût pénétré de

toute sa longueur et sans difficulté dès l'abord ; il était entré comme dans un bonnet de coton. Brigitte continuait de se plaindre ; c'était pour la forme, déclarant toujours que l'introduction ne pouvait avoir lieu vu l'étroitesse de l'ouverture ; le mari s'en fiait à cette déclaration, qu'il ne pouvait vérifier, les deux complices s'y étant pris de telle façon qu'il ne voyait rien de l'opération. Mais, tout à coup, la scène changea : Brigitte se trémoussa et fut prise de spasmes qui ne laissaient aucun doute à son mari ; elle poussait de petits soupirs langoureux sur la nature desquls il n'y avait point à se méprendre. Son mari s'écria :

— Arrête, arrête ! J'ai perdu. Retire-toi.

Mais le célibataire faisait la sourde oreille et continuait de bourrer la femme, qu'il sentait frémissante sous lui. Son camarade s'élança sur lui et fit tous ses efforts pour le jeter à terre, criant à tue-tête :

— J'ai perdu ! J'ai perdu ! Retire-toi donc.

L'autre, impatienté, et sentant venir le moment psychologique, répliqua :

— Que tu perdes ou que tu gagnes, laisse-moi au moins le loisir de dégueuler.

LXV

NE JOUE PAS A DADA

Deux jeunes époux, qui formaient la plus frappante antithèse avec le ménage dont il vient d'être question, avaient placé près de leur lit la bercelonnette de leur petite fille. Un matin, avant que de se lever pour vaquer à leurs occupations, le mari rendit ses devoirs conjugaux à sa femme. La fillette, que le bruit avait réveillée, examina curieusement le tableau qu'elle avait sous les yeux ; apercevant son père, qui était très grand et très gros, chevauchant sa mère et entendant celle-ci, qu'elle distinguait à peine, pousser de petits soupirs langoureux qu'elle prit pour des gémissements plaintifs, l'enfant, saisie de crainte, se leva vivement et alla tirer son père par un pan de sa chemise, disant sur un ton de supplication :

— Je t'en prie, papa, descends vite, je ne veux pas que tu joues à dada : tu vas étouffer maman, na.

LXVI

POUR LA FÊTE DE GRAND-PÈRE

Une petite fille, d'une précocité remarquable, était fort souvent conduite par la bonne chez son grand-père maternel : ce dernier était encore très vert et passait pour un grand abatteur de bois. L'enfant s'étonna que, dès son arrivée, on l'envoyait aussitôt jouer seule dans le jardin, tandis que son grand-père et sa bonne passaient dans une chambre. Un jour, elle revint doucement dans la maison et se dirigea vers la porte de la chambre, qu'elle ne put ouvrir parce qu'elle était fermée à l'intérieur ; son œil arrivait juste à la hauteur du trou de la serrure ; elle glissa un regard par cette étroite ouverture et vit un tableau dont elle interpréta le sens à sa manière. Depuis, elle ne manqua jamais une fois d'aller coller son œil au trou de la serrure et toujours le même spectacle s'offrit à sa vue.

A quelque temps de là tombait la fête de

son grand-père. La veille, au dîner, on apporta chez les parents de la fillette un objet que sa mère devait offrir à son vieux père le soir même ; chacun admira le présent ; l'enfant dit qu'elle voulait aussi faire un présent à grand-papa, qui était si bon pour elle et alla chercher sa tirelire pour en extraire l'argent qu'elle contenait en vue de l'achat d'un objet qui serait certainement d'une grande utilité.

— Que veux-tu donc offrir, ma chérie ? lui demanda sa maman.

— Un petit pot de chambre.

— A quoi penses-tu donc ? demanda son père en éclatant de rire.

La bonne, qui se trouvait là, rit aussi de bon cœur.

— Oui, répéta l'enfant, je veux porter un petit pot de chambre à grand-père ; il en sera content, j'en suis sûre, et la bonne aussi.

— Fais-nous donc connaître la raison de ce singulier présent, dit la mère.

— Eh bien, comme cela, grand-père ne pissera plus sous les jupons de la bonne.

VARIANTE

Un jour, une mère dit à ses enfants :

— C'est demain la fête de votre papa.

Suivant l'habitude, chacun de vous devra lui offrir un présent et lui débiter en même temps un petit compliment. Maintenant que vous êtes prévenus, allez faire vos achats et soyez prêts pour ce soir.

Après le dîner, l'aîné des enfants présenta un porte-cigare à son père ; le cadet, un portefeuille ; le troisième, une pipe, et, le quatrième, un... pot de chambre.

A la vue de ce singulier présent, chacun des assistants manifesta son étonnement d'une façon plus ou moins bruyante. Interrogé sur la cause qui lui avait fait préférer cet objet à tout autre, le gamin répondit sans se troubler :

— C'est parce que, l'autre jour, j'ai vu papa qui faisait pipi dans la bonne.



LXVII

LA DENT ARRACHÉE

Depuis plusieurs jours, une femme souffrait d'un violent mal de dents, bientôt suivi d'une fluxion. Le curé, qui en pinçait pour sa paroissienne, vint à passer ; il entra chez elle et, voyant l'une de ses joues enflées, il lui en demanda la cause :

— C'est une mauvaise dent, lui répondit-elle, qui m'a ainsi défigurée momentanément, je l'espère. J'ai bien souffert ; maintenant, les douleurs que j'éprouve sont très supportables.

Le curé se mit à lutiner la femme qui, loin de le repousser, lui laissa prendre quelques privautés, qui ne firent que l'animer. Finalement, ils passèrent dans la chambre à coucher.

Pendant que la femme cocufiait son mari, leur gamin, âgé d'une dizaine d'années, entra sans bruit dans la maison ; entendant soupirer dans la chambre de ses parents, il s'avança sur la pointe des pieds jusqu'à la

porte et regarda par le trou de la serrure ; il s'esquiva ensuite sans avoir laissé deviner sa présence.

A l'heure de midi, le mari revint des champs ; en entrant dans la maison, il s'approcha de sa femme et lui demanda avec beaucoup de sollicitude si elle souffrait encore de sa fluxion. Avant que la mère ait eu le temps de répondre, son gamin se hâta de dire :

— Maman est guérie, papa. M. le curé est venu l'après-midi ; il a fait coucher maman sur votre lit et il lui a enlevé du trou du cul une dent longue comme mon bras qu'elle avait sans doute avalée.



LXVIII

LA PETITE VACHÈRE

Une fillette d'une quinzaine d'années faisait paître des vaches dans les champs. Pour passer le temps, elle chantait à gorge déployée, étendue sur le dos, les deux genoux relevés. Un bon vieux curé vint à passer ; voyant la posture tout à fait indécente de la gardeuse de vaches, qui exposait sans malice, à la vue des passants, ce qu'elle devait tenir bien caché, il lui dit de façon toute délicate :

— Mon enfant, il ne faut jamais chanter ainsi la tête tournée vers le ciel ; des corbeaux pourraient venir et vous becqueter les yeux.

Sur ce sage conseil, le prêtre continua son chemin, et l'enfant, s'inspirant de ce prudent avis, remonta ses jupes et sa chemise et se couvrit complètement la tête ; elle reprit son chant tout en continuant de garder ses genoux relevés. Sur ces entrefaites, un jeune

homme du village vint à passer ; apercevant un tableau peu banal, il s'approcha à la sourdine de la fillette, examinant avec soin ce qu'elle exhibait si inconsciemment ; il jeta ensuite les yeux autour de lui ; n'apercevant personne dans les champs, il se baissa et se mit en devoir de cueillir la fleur virginale, ainsi mise à sa discrétion ; c'était une trop rare bonne fortune pour ne la point saisir aux cheveux. Tandis qu'il besognait avec une ardeur toute juvénile, la jeune vachère, qui l'aidait de son mieux, disait tout haut :

— Va, va, corbeau, tu peux becqueter aussi longtemps que tu voudras en cet endroit ; au moins, là, tu ne me crèveras point les yeux.



LXIX

RÉPONSES GROSSIÈRES

Une religieuse, passant devant une caserne, s'arrêta pour demander un renseignement au factionnaire ; celui-ci, ennemi des cornettes, fit une réponse quelque peu scabreuse ; la sœur rougit et se dirigea vers le poste ; elle signala le fait au caporal, qui lui répondit en haussant les épaules :

— Ne m'en parlez pas, ma bonne sœur ; ce butor sort d'une famille de couilles grasses.

Plus offensée encore, la religieuse interpella le sergent, se plaignant à lui des réponses blessantes et grossières qu'elle a reçues du factionnaire et du caporal.

— Que voulez-vous, ma chère sœur? répondit le sergent ; il n'y a rien à tirer de ces mal appris ; ils sont polis comme des vits d'ours.

La religieuse n'osa point porter sa plainte

à de plus hauts gradés, car, si les réponses allaient ainsi crescendo, que serait celle du général, en admettant, toutefois, qu'il fût aussi grossier que ses subordonnés ?



LXX

UN PRÊTÉ RENDU

Un curé tournait depuis quelque temps autour de l'une de ses paroissiennes, nouvellement mariée. Ses affaires n'avançaient point assez vite à son gré ; il guetta un jour le départ du mari et alla rendre visite à sa femme ; il fut accueilli avec de grandes démonstrations d'amitié. La conversation prit aussitôt un tour gai et roula sur les délices conjugales... La femme avoua bientôt qu'elle se trouvait déjà dans une position intéressante et que le jeu auquel l'avait initiée son mari devra être suspendu à brève échéance pour ne pas nuire au fruit qu'elle portait dans son sein.

Après cette confidence, le prêtre examina attentivement son interlocutrice et lui dit :

— Chose beaucoup plus grave et qui va vous surprendre désagréablement, votre enfant viendra au monde sans nez.

— Mon Dieu, est-ce possible? s'écria la femme en sanglotant. Cela ne m'étonne point, après tout ; mon mari est tellement pressé de dormir qu'il prend à peine le temps de s'acquitter de ses devoirs ; c'est bientôt fait, hélas ! il ne pose guère... Quel malheur, je vais devenir la risée publique.

— Ne vous désolez pas, chère madame ; il est encore temps de réparer cette omission. Remercions la Providence qui m'envoie pour compléter l'œuvre imparfaite de votre mari.

— Vite, tout de suite..., je vous en supplie, dit la naïve paroissienne.

Le curé se mit sans retard en devoir de parfaire l'enfant, et, pour faire une œuvre irréprochable, il livra cinq ou six assauts.

Quand le mari rentra, la femme le semonça vertement et l'accusa de négligence, lui reprochant de ne faire les choses qu'à demi.

— Tu sembles considérer tes devoirs conjugaux comme une corvée, lui dit-elle ; à la bonne heure, monsieur le curé il y met beaucoup de courage et de vigueur ; il s'est mis tout en nage pour compléter ton œuvre imparfaite.

— Que signifie cela? demanda l'époux surpris.

Sa femme lui raconta avec force détails ce qui s'était passé pendant son absence. Le

pauvre cornard ne dit mot, mais il se promit intérieurement de prendre sa revanche sur le curé, qui avait abusé de la naïveté de sa femme. La nuit suivante, il parvint à s'introduire dans la cour du presbytère ; il pénétra dans le clapier et coupa l'extrémité du museau de chacun des lapins qu'il renfermait.

Le lendemain matin, la domestique du curé, en allant porter à manger aux lapins, s'aperçut de la mutilation dont ils avaient été l'objet ; elle courut prévenir son maître, qui éprouva un violent dépit. C'était un dimanche. A la grand'messe, il monta en chaire et se plaignit amèrement de l'acte de vengeance qu'un misérable avait exercé dans son clapier ; il fut, en cette occasion, d'une rare éloquence. Impatienté, l'auteur du méfait, qui assistait à la messe, se leva et dit à haute voix :

— Puisque vous avez su faire, hier, un nez à l'enfant de l'une de vos paroissiennes, il vous sera tout aussi facile de faire un museau à vos lapins : c'est un prêté rendu.



LXXI

LA BONNE DE L'AMPUTÉ

A la suite d'une guerre, un officier eut les deux mains emportées par un boulet de canon dans un combat sanglant où il perdit la plupart de ses hommes. Transporté à l'ambulance, il dut subir l'amputation des deux bras. Dès qu'il fut guéri, il retourna dans son pays ; sur la recommandation de son curé, il prit pour bonne une dévote qui avait depuis longtemps coiffé sainte Catherine.

Dès le premier jour de son entrée en service, la bonne dut assister son maître dans ses besoins les plus intimes. Pour satisfaire son envie d'uriner, celui-ci pria sa domestique de déboutonner sa culotte, ce qu'elle fit aussitôt sans répugnance ni arrière-pensée ; sur le conseil qui lui en fut donné, elle sortit l'instrument, qu'elle continua de tenir à la main. Quand l'officier eut fini de pisser, il dit à sa bonne :

— Avant de le rentrer dans ma culotte, secouez-le légèrement pour l'égoutter.

C'est ce qui fut fait aussitôt.

— Ah ! mon bon maître ! s'écria tout à coup la vieille fille, comme cela doit vous faire du bien : voilà le plus épais qui sort.



LXXII

BOURRIQUE PERDUE

Un petit colporteur, qui avait économisé quelque argent, eut l'idée, pour étendre son commerce, d'acheter un âne et une voiture. A quelque temps de là, il réalisa son dessein. Pour économiser les frais de transport de ses marchandises, il se rendit à Paris, où il n'avait jamais mis les pieds. Une fois entré dans la grande ville, il se trouva tout dépaysé. Deux mauvais garnements, voyant l'air ahuri du provincial, résolurent de le mystifier ; ils l'accostèrent et l'invitèrent à prendre une consommation dans un débit du voisinage, ce qu'il accepta. Les tournées succédèrent aux tournées, et le colporteur, qui n'avait point l'habitude de boire, sentit ses oreilles s'échauffer. Les deux compères se retirèrent à l'anglaise, laissant à leur compagnon d'un instant le soin de régler seul la dépense.

Ce ne fut pas tout. Lorsque le pauvre provincial sortit dans la rue, il ne trouva plus ni voiture ni âne ; il s'arracha les cheveux de désespoir et se mit à courir au hasard après son attelage. A tous ceux qu'il rencontrait, il demandait s'ils n'avaient point vu sa bourrique. C'est en vain qu'il erra à l'aventure dans les rues jusqu'à la nuit tombante. Désolé et exténué, il se décida à entrer dans un hôtel de modeste apparence pour demander à manger et à coucher. On lui donna une chambre sous le toit ; au moment d'en prendre possession, on lui remit un chandelier avec une bougie allumée ; il se trompa d'étage et pénétra dans une chambre qui lui parut luxueusement meublée.

— Jamais je n'oserai coucher dans un si beau lit, se dit-il ; il en coûterait trop à ma bourse.

Que fit notre homme ? Il s'enroula dans la descente de lit, qui se composait d'un tapis moelleux et se glissa sous le lit ; il s'y trouvait de quelques minutes à peine que la porte de la chambre s'ouvrait à grand bruit et livrait passage à un couple qui parlait à haute voix et riait de grand cœur. C'étaient deux jeunes mariés qui faisaient leur voyage de noce. Ils se déshabillèrent hâtivement et se mirent sur leur lit, laissant la chandelle allumée.

— Oh ! dit tout à coup le jeune marié sur un ton d'admiration, que vois-je ? Dieu, que c'est beau ! C'est l'entrée de Paris ! Quelle belle fontaine bien ombragée !...

— Entre donc, mon chéri, dit la femme ; tu y abreuveras ta monture.

Le dialogue cessa bientôt, mais le colporteur fut pris soudain d'une réelle frayeur, occasionnée par les craquements et les oscillations du lit sous lequel il se trouvait. Soudain, il entendit la jeune mariée murmurer d'une voix languissante :

— Oh ! mon bien-aimé, comme tu me rends heureuse !... Je vois... je vois... tout Paris...

D'une voix suppliante, le témoin de ce duo d'amour implora la femme en ces termes :

— Je vous en conjure, ma bonne dame, vous qui voyez tant de choses, dites-moi si vous n'apercevez point quelque part ma bourrique et ma voiture.



LXXIII

QUIPROQUO

Un vieux célibataire fut un soir terrassé par une attaque d'apoplexie ; son domestique courut tout de suite chez le docteur ; celui-ci, du même âge que son client, se rendit sans retard chez ce dernier. A la vue du malade, il hocha la tête et reconnut l'inutilité des remèdes.

— Votre maître, dit-il au domestique, est gravement malade. Faites prévenir au plus tôt ses proches parents. Je reviendrai demain matin.

Le moribond avait pour héritiers un neveu et une nièce ; celle-ci était religieuse et habitait la ville voisine. Dès qu'ils furent avisés de l'état alarmant dans lequel se trouvait leur oncle, ils accoururent à son chevet ; ils y étaient à peine de quelques instants que le docteur arriva. Dès qu'il fit mine de soulever les couvertures pour ausculter son vieux camarade, la nièce de ce dernier quitta dis-

crètement la chambre. Après un examen attentif, le médecin jugea qu'il n'y avait rien à faire. Interrogé par le neveu du malade, il lui dit :

— Hélas ! mon pauvre ami, votre cher oncle est perdu ; il se trouve dans l'état comateux qui précède la mort ; il ne se relèvera plus, j'en suis persuadé.

Le domestique du moribond était présent à cet entretien ; comme il était fort attaché à son maître, il sortit précipitamment de la chambre en sanglotant. La religieuse, qui était aux aguets, alla le trouver et lui demanda ce qu'avait dit le docteur.

— Ah ! ma sœur, répondit le valet, je n'oserai jamais vous le répéter.

— Dites, je veux savoir.

— En conscience, je ne le puis pas.

— J'aurai assez de courage pour l'entendre.

— Est-ce possible, vous, la servante si fidèle du bon Dieu ?

— Oui, je le veux.

— Eh bien, ma sœur, le médecin a dit de mon maître : « Il est perdu ; il est *comme ma queue*, il ne se relèvera plus. »

LXXIV

LA REVANCHE D'UNE SERVANTE

Chaque soir, avant que de se mettre au lit, un bon curé avait l'habitude de boire un verre d'eau-de-vie en compagnie de sa bonne ; en trinquant avec cette dernière, il ne manquait pas une fois de dire :

— *Tibi !*

La domestique, qui ne connaissait point la signification de ce mot, finit par en être agacée. Un jour, elle alla trouver le maître d'école, qui, soit dit en passant, était un vieux farceur ; elle lui demanda quel était le sens du mot *tibi* ; avant que de lui répondre, il l'interrogea habilement sur la cause qui lui faisait poser cette question ; après bien des hésitations, elle fit des aveux complets. Le maître d'école mit la main sur un gros livre, l'ouvrit et le feuilleta, faisant mine de chercher ; s'arrêtant à une page, il posa le doigt à un endroit et lut à haute voix :

— *Tibi* veut dire femme de rien et sans pudeur, put...

— Bien, dit la fille de fort mauvaise humeur, j'en sais assez ; je vous remercie, notre maître.

Là-dessus, elle partit en claquant violemment la porte. Le lendemain, il y avait au presbytère nombreuse réunion d'ecclésiastiques. La bonne, qui était un cordon-bleu de premier mérite, se distingua pour la préparation des mets qu'elle servit sur la table de son maître. Quand le café fut servi, le doyen d'âge des convives fit des compliments à la cuisinière au nom de tous ses confrères, qui applaudirent de grand cœur. Pour la récompenser, son maître l'invita à prendre une tasse et à s'asseoir à leur table pour boire le café en leur compagnie. Un instant après, l'amphitryon, levant sa tasse, l'approcha de celle de sa domestique, et, souriant, il dit, par habitude :

— *Tibi !*

A ce mot, la bonne se leva vivement et, s'approchant de son maître, elle lui dit, furieuse, en frappant sur son épaule :

— Tibi toi-même ! Tibi ton père ! Tibi ta mère. Tibi toute ta famille ! Si je suis tibi, ce n'est qu'à toi que je le dois, vieux salaud !

LXXV

LE BAUDET

Pour son métier, un peintre en bâtiment était tenu à de fréquentes absences, parfois prolongées. Des soupçons naquirent un jour dans son esprit sur la fidélité de sa femme ; ils étaient d'ailleurs justifiés ; tout le village savait qu'il était trompé au cœur la journée par le tiers et le quart. Un lundi matin, il se leva de bonne heure parce qu'il devait aller travailler au dehors ; comme il ne rentrerait que le samedi suivant, il se demandait, en se grattant la tête, ce qu'il pourrait bien imaginer pour savoir à son retour si sa femme avait été infidèle.

— J'ai trouvé ! s'écria-t-il tout à coup.

L'homme alla chercher un pot de peinture noire, et, revenant à son lit, il releva les couvertures et le drap, mettant à nu sa femme, qui dormait d'un profond sommeil ; avec un pinceau, il peignit un âne sur le ventre de la dormeuse ; cette besogne accom-

plie, il quitta la chambre sans faire de bruit.

En se réveillant, la femme, se voyant ainsi découverte, jeta un regard sur son nombril et ne fut pas peu surprise en apercevant l'image d'un âne.

— C'est mon mari, se dit-elle, qui m'a joué ce tour. Dans quel but? C'est un piège qu'il m'a tendu.

Elle en était là de ses réflexions quand l'un de ses amants, qui était peintre aussi, fit irruption dans la chambre. A la vue du tableau qui s'offrit à ses regards, il s'esclaffa :

— Tu vois, lui dit-elle, le stratagème employé par mon mari pour s'assurer si quelqu'un ne couche pas avec moi pendant son absence, qui doit durer jusqu'à samedi soir.

— Rien n'est plus facile de lui rendre la monnaie de sa pièce.

— Que veux-tu dire?

— Je vais faire disparaître l'âne et, samedi, avant le retour de ton jaloux, je viendrai peindre un autre baudet; il n'y verra que du feu.

— Ce sera bien joué, dit la femme en forme de conclusion.

Les deux amants s'en donnèrent à cœur joie pendant toute la semaine. Le samedi après-midi, un baudet se voyait sur le ventre de la femme. Aussi, quand le mari de cette dernière rentra le soir n'eut-il rien de plus

pressé que de demander des nouvelles de sa peinture.

— Elle est encore intacte, répondit la femme ; tu peux d'ailleurs t'en assurer.

Les deux époux passèrent dans la chambre à coucher. Tandis que la femme relevait ses jupons et sa chemise, le peintre s'emparait du chandelier qu'il approchait de son œuvre pour la mieux voir.

— Sacrée putain ! s'écria-t-il tout à coup, tu m'as trompé !

— Que veux-tu dire? Explique-toi.

— J'avais peint un âne sans queue. Quel est donc celui qui a peint une queue à ce baudet? C'est assurément le putassier qui t'a fourré la sienne à ton c... !



LXXVI

LA DERNIÈRE GOUTTE

Le train venait de s'arrêter à la station de B... C'était le soir. Une bonne grosse mère, dont le village n'était pas loin de la campagne, comme disent ceux de la ville, s'approcha d'une portière, qu'elle ouvrit vivement; à peine s'était-elle introduite dans le compartiment qu'un coup de sifflet strident donnait le signal du départ. Dès qu'elle se fut assise sur la banquette, la paysanne dévisagea successivement chacun de ses compagnons, tous marchands de vaches revenant d'une foire des environs, ainsi qu'elle ne tarda pas à l'apprendre en écoutant leur conversation.

Tout à coup, la nouvelle venue se mit à pâlir, ses traits se contractèrent violemment et ses voisins la virent se tordre et geindre comme quelqu'un qui souffre de coliques.

— On dirait que vous avez des tranchées

comme si vous alliez accoucher, la mère, dit placidement l'un des marchands.

— Seriez-vous donc en mal d'enfant? dit un autre marchand aussi peu spirituel.

— Ne m'en parlez pas, mes enfants ; je suis loin d'être à mon aise. Je reviens de la tripée chez des parents que nous avons par ici. J'ai bien mangé et encore mieux bu. Je suis arrivée juste pour monter dans le train sans avoir pu prendre une petite précaution ; aussi j'éprouve une envie de pisser qui me coupe les flancs.

— Si ce n'est que cela, dit un de ceux de ses compagnons, vous auriez bien tort de vous gêner. Mettez-vous à votre aise. Vous n'avez qu'à vous accroupir près de la portière sans faire attention à nous. Allez-y donc carrément, nous tournerons la tête de l'autre côté.

La grosse commère ne se le fit pas dire deux fois ; elle satisfit abondamment au besoin naturel qui l'incommodait si fort depuis un instant. Dès qu'elle se fut soulagée, elle fit entendre un bruit sonore, qui eut pour résultat de faire tourner la tête de ses compagnons de son côté.

— Vous vous oubliez, la mère, lui dirent-ils.

— Pas du tout, mes enfants, répondit-elle sur un ton goguenard. Quand vous pis-

sez, vous autres, vous secouez la dernière goutte ; c'est ce que je ne saurais faire, aussi par l'ouverture voisine, je produis du vent pour faire sécher cette dernière goutte.



LXXVII

UNE LEÇON DE CATÉCHISME

Un curé traversant un jour un village s'arrêta pour regarder trois gamins qui jouaient aux billes sur la place publique. Quand la partie fut finie, il sortit de son porte-monnaie une pièce de cinquante centimes, qu'il montra aux enfants, leur disant :

— Vous qui jouez avec tant d'ardeur, vous savez sans doute bien votre catéchisme ?

— Oh ! oui, monsieur le curé, répondirent-ils tous les trois en même temps.

— Je vais m'en assurer. Tenez, je donnerai cette pièce à celui d'entre vous qui fera la meilleure réponse à l'unique question que je vais vous poser.

S'adressant au plus grand, il lui demanda :

— Combien y a-t-il de Dieu, mon enfant ?

— Trois, monsieur le curé.

Le prêtre, haussant les épaules, dit au second :

— Et toi, le sais-tu ?

— Oui, monsieur le curé ; il n'y a qu'un seul Dieu.

— Bien, mon garçon, dit le prêtre.

Se tournant vers le troisième gamin, il lui dit :

— Est-ce vrai, mon petit ?

— Non, monsieur le curé ; il n'y a pas de Dieu.

— Qui t'a dit cela, petit malheureux ?

— C'est papa.

— Je ne puis le croire.

— C'est pourtant vrai.

— Explique-toi.

— L'autre soir, papa est rentré un peu éméché ; en entrant dans la chambre, il se mit à embrasser maman, qui le repoussait en disant qu'il sentait le bran-de-vin et qu'elle ne voulait pas qu'il la touchât.

— Mon Dieu, laisse-moi donc tranquille, lui disait-elle.

Papa lui a répondu :

— Il n'y a pas de bon Dieu, il faut que je te baise tout de suite.



LXXVIII

CACHE TA QUÉQUETTE

Un jeune homme avait résolu de se marier. Craignant de prendre pour femme une jeune fille qui n'aurait plus sa fleur virginale, il crut faire œuvre d'habileté en soumettant à une sorte d'épreuve celle sur laquelle il jetterait son dévolu ; il était persuadé d'être en possession du seul moyen de découvrir ce merle blanc.

A quelque temps de là, il courtisa une jeune fille ; un jour, il se trouva seul avec elle ; il profita de cette circonstance pour exhiber de sa culotte certain objet qu'il voulut placer dans la main de sa bonne amie.

— Salaud ! s'écria celle-ci en se voilant les yeux, attends au moins que nous soyons mariés pour te servir de cet instrument et jouer ensemble au jeu d'amour.

A cette exclamation, le jeune homme s'esquiva et ne revint plus ; il se dit :

— Cette délurée s'est vendue elle-même ; elle a vu le loup blanc et sait à quel usage sert l'engin que je lui ai montré. Décidément, mon moyen a du bon : je l'emploierai encore.

Il renouvela, en effet, cette épreuve quatre ou cinq fois avec le même succès ; les exclamations que provoquait chacune de ses exhibitions étaient à peu près les mêmes ; il se disait fort piteusement :

— Je ne rencontrerai donc pas la jeune personne innocente et pure que je recherche ? Ont-elles donc toutes joué au jeu d'amour ?

A la suite de chaque épreuve, il cessait ses visites. Cependant, il crut avoir découvert un jour la vierge qu'il cherchait avec tant de persistance.

— Cache donc ta quéquette, lui dit une jeune fille vis-à-vis de qui il s'était comporté suivant son habitude.

— Une quéquette ? fit l'autre ; qu'appelles-tu une quéquette ?

— Une quéquette..., une quéquette, quoi, c'est... c'est ce qu'a mon petit frère.

— Voilà ce qu'il me faut, se dit mentalement le fin compère. Cette enfant est encore aussi naïve que le jour où elle est sortie du sein de sa mère.

Dès le jour même, il faisait sa demande en mariage et, trois semaines plus tard, la noce avait lieu, et, le soir de ce jour,

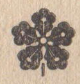
quand les deux époux se trouvèrent dans la chambre nuptiale, le mari, s'étant déshabillé, dit :

— Tu sais, ma petite chérie, cela ne s'appelle point une quéquette ; c'est une p...

— Tu me crois donc bien naïve, mon pauvre ami ? Tu n'as qu'une quéquette, encore une fois.

— Mais non, mais non, c'est une p...

— Allons donc, ça une p... ? Jamais de la vie. Une p... c'est ce qu'a mon cousin Louis le cuirassier ; à la bonne heure ; ça c'est une véritable p... ; elle est grosse comme le bras, aussi m'a-t-il fait souffrir la première fois...



LXXIX

EMBOUCHURE PUANTE

Un joueur de serpent de village quelque peu naïf était allé un jour rendre visite à l'ancien curé de son village qui avait été appelé à une cure plus importante. En arrivant au presbytère, il aperçut, accrochés sur les murs de la cuisine, divers ustensiles de ménage ; sur une tablette, il vit une seringue qui venait de servir pour le cheval du curé, atteint de tranchées.

— Qu'est-ce que cela ? demanda le nigaud à la servante du curé.

— C'est un instrument de musique, répondit l'autre sans sourciller.

Tout aussitôt, le serpent met la main sur la seringue, introduit la canule dans sa bouche et souffle dans l'instrument, qui ne produit aucun son.

Remettant l'objet sur la tablette, il dit à la bonne du curé :

— Celui qui se sert de cet instrument a bien mauvaise haleine, car l'embouchure ne sent pas le musc.

LXXX

UN JEU DANGEREUX

C'était pendant la belle saison. Le curé d'un petit village ne sachant comment employer son temps l'après-midi d'un dimanche, proposa à la servante, qui était entrée depuis deux ou trois jours à son service, d'inventer un jeu pour se distraire.

Or, en ce moment, la domestique était occupée à préparer le repas du soir ; elle venait de vider dans une jatte le reste de farine qui lui restait.

— Il me vient une idée, dit-elle à son maître.

— Que pourrions-nous faire ?

— Sauf votre respect, je me suis déjà aperçue que vous ne vous gênez point pour lancer de sonores pétarades quand le besoin s'en fait sentir.

— C'est vrai ; vous connaissez le proverbe picard : Il vaut mieux péter en compagnie que de mourir seul.

— Je ne vous en blâme point, d'autant que je me livre moi-même sans retenue à cet exercice, avec cette différence, toutefois que, quand il y a du monde, j'écrase mes pets au passage et je fais des vesses.

— Bref, à quoi voulez-vous en venir? demanda le curé qui s'impatientait.

— Voici ce que nous pourrions faire. Nous placerons chacun à notre tour notre pétard au-dessus de cette jatte, et celui de nous deux qui aura, en pétant, enlevé la plus grande quantité de farine aura gagné.

Cette proposition ayant été acceptée, les deux adversaires tirèrent à la courte paille à qui commencerait; le sort désigna la bonne; celle-ci, quelque peu émotionnée sans doute, ouvrit le feu, mais elle n'enleva qu'une faible partie de la farine.

— C'est étonnant, dit le curé à mi-voix et comme se parlant à lui-même, elle a cependant un fusil à deux coups.

S'étant déboutonné, aussitôt il... souffla dans la jatte et fit voler le reste de la farine.

— J'ai gagné! s'écria-t-il tout joyeux. Recommençons; vous prendrez votre revanche.

— Non, non, fit la bonne; avec vous, un tel jeu est trop dangereux.

— Pourquoi donc?

— J'ai vu votre fusil...

— Eh bien?

— Il est chargé à balles.

LXXXI

UN PONDEUR

Certain batteur en grange qui avait à se plaindre de son ancien maître, prit l'habitude chaque jour, sa journée finie, de mettre culotte basse, en retournant chez lui, en face de la porte cochère de son ennemi; celui-ci, voulant connaître l'auteur de cette malpropreté, se mit en embuscade derrière sa porte; il s'était muni d'une pelle destinée à recevoir le cas du batteur en grange; dès que l'opération fut terminée, il fit rouler un œuf frais sous l'homme; ce dernier, en se relevant pour boutonner sa culotte fut tout surpris d'apercevoir un œuf; il le ramassa et le porta chez lui, disant à sa femme que s'il continuait à pondre, elle pourrait vendre ses poules.

En effet, le lendemain, le surlendemain et les jours suivants, le même fait se reproduisit. Sa femme lui conseilla de venir faire son cas chez eux à l'avenir pour éviter de s'exposer à casser son œuf. Or, le soir du

même jour, après son travail, l'homme rentra chez lui tout essoufflé.

— Vite, femme, s'écria-t-il, je veux faire mes nécessités.

— Monte sur notre lit, tu ne casseras pas ton œuf.

C'est ce que fit le nigaud ; mais l'œuf qui sortit était dépourvu d'écaille, aussi les draps furent-ils souillés d'une matière gluante qui donna de la besogne à la femme du batteur en grange.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

